

**GRAMMAIRE COMPARÉE DES VARIÉTÉS
COLONIALES DU FRANÇAIS POPULAIRE DE PARIS
DU 17^e SIÈCLE ET ORIGINES DU FRANÇAIS
QUÉBÉCOIS**

Henri Wittmann

Syndicat des professeurs de l'Université du Québec
à Trois-Rivières

L'histoire coloniale de la France s'étend sur deux périodes, celle qui va de l'infiltration des boucaniers dans les "Îles" de la deuxième moitié du 16^e siècle au traité de Paris de 1763, et celle des conquêtes du 19^e siècle qui trouvent leur ruine dans les conclusions de la Deuxième Guerre mondiale. L'empire disparu en 1763 a laissé des traces linguistiques dans environ vingt-six points de peuplement relativement isolés répartis inégalement sur un territoire qui couvre les Amériques et l'Océan Indien. Il n'est pas déraisonnable de croire que ces reliquats du français dans le Nouveau Monde ne sont pas sans rapport avec le français qui a été exporté de l'ancien au temps de cette colonisation. L'isolement relatif des divers points de peuplement pendant au moins un siècle, non seulement entre eux mais aussi par rapport à la France, semble plutôt garantir que les divergences linguistiques qu'on constate d'un point à l'autre ne sont pas, dans la mesure où elles ne sont pas attribuables à des emprunts, le fruit d'innovations. Encore une fois, il n'est pas déraisonnable de supposer que les variations diatopiques du Nouveau Monde d'aujourd'hui reflètent les variations diastratiques de l'ancien monde d'hier. La diffusion du français hors d'Europe au temps du premier empire colonial conserverait donc 26 cristallisations syntopiques de segments du continuum diastratique de la France de l'époque. C'est aussi dire que les variations diastratiques de la société coloniale naissante ne pouvaient représenter les variations diatopiques de la France que dans la mesure où la situation linguistique de la collectivité responsable de l'effort colonial était tributaire, dans sa genèse, d'un "choc des patois". Seulement la confluence sociétale autour d'un centre de forces vives en opposition à un monde de sociétés paysannes centrifuges a pu donner à l'aventure coloniale l'essor nécessaire à la réalisation d'objectifs dont on contemple aujourd'hui les ruines linguistiques. Comme ce centre devait être Paris, il est tentant de considérer que les "usages corrompus" que

Meigret laisse aux "maçons de Paris" en 1550 représentent une strate d'usages qui puisse se retrouver dans le "jargon des commençans" dont le père Mongin rapporte l'utilisation dans l'évangélisation des esclaves de la Guadeloupe en 1679; et que le texte de "la passion de notre S. selon St. Jean" que Hazaël-Massieux reconnaît comme étant du français créole de St-Christophe de la fin du 17^e siècle puisse être un échantillon syntopique possible et imaginable d'une strate des usages de Paris du début du même siècle.

Malheureusement, il ne suffit pas, au niveau des preuves, de comparer simplement les 26 syntopies pour relever que tel ou tel autre trait est partagé. Il faut progresser dans la comparaison en respectant les contraintes qu'imposent l'interprétation non déraisonnée des artefacts observables et les limites des technologies et théories d'interprétation disponibles. Une pénétration graduelle de la question exige qu'on soit en mesure de présenter ce qui reste aujourd'hui du français colonial dans les territoires occupés autrefois, de démontrer qu'une comparaison utile de ce qui reste est faisable et d'offrir, si c'est possible, une reconstruction des faits "tricotée serrée" selon les règles de l'art.

Il est effectivement possible de procéder, en premier lieu, à une présentation des variétés contemporaines du français colonial, des faits historiques qui semblent les avoir placées là où on les trouve et des sources démographiques ou linguistiques qu'on possède propres à une appréciation de données dans une perspective comparatiste. Par prospection, l'inventaire des ressources disponibles nous dira peut-être *s'il y a une corrélation à envisager entre données démographiques et un quelconque modèle pour expliquer les transferts d'usages linguistiques.*

Pour démontrer qu'une comparaison *linguistique* des variétés inventoriées ne serait pas futile, deuxième partie de la prospection, nous avons besoin d'établir une preuve d'alibi de circonstances qui place les bons acteurs au bon endroit au bon moment. Il faut être capable de montrer pourquoi la solution envisagée est celle qui convient le mieux et en quoi elle exclut d'autres solutions possibles et imaginables. L'attrition d'une caractéristique flexionnelle donnée peut être l'effet de diverses causes plausibles:

- (1)a la "défectivité" imputable à une situation exceptionnelle d'apprentissage de la langue par des individus, basilectalisante chez l'enfant,
- (1)b pidginisante chez l'adulte;
- (1)c le calque d'un trait emprunté à une autre langue;
- (1)d la surgénéralisation d'une défectivité ou d'un calque dans le cadre d'une koinéisation¹ de variations individuelles;
- (1)e la conséquence d'un étiolement de la langue rampant dans la communauté (réduction linguistique, language death);
- (1)f le résultat d'un changement linguistique spontané, possiblement "naturel", qui ne s'explique par aucune des situations précédentes (déclassement morphologique et dérive évolutive).

Si ces différentes causes peuvent avoir des effets éminemment identiques, il reste néanmoins qu'elles ne sont pas nécessairement compatibles entre elles. L'étiolation (1e) notamment exclut les autres situations dans la recherche d'une explication plausible, l'emprunt (1c) n'est limitativement compatible qu'avec la pidginisation (1b) et la surgénéralisation (1d), et les deux, (1e) et (1c), excluent les *transferts d'usages* motivables phylogénétiquement. D'autres comme par exemple la datation d'un événement du type (1c) par rapport à un autre événement du type (1d) requièrent une consolidation historico-démographique prospective. Par exemple, *la diffusion diatopique d'un trait dans les colonies emprunté à une variété du français (comme le picard) dont les locuteurs n'ont pas participé au peuplement exigerait l'explication que le trait a été emprunté avant le départ des colons.*

Les questions que soulèvent de telles préoccupations prospectives font l'objet d'hypothèses qui ne sont vérifiables que dans le cadre d'une comparaison de la structure grammaticale des différentes variétés du français mises en cause. La preuve matérielle au soutien des solutions envisagées peut se faire selon des critères de qualités fort différentes, celui de la preuve suffisante ou celui de la meilleur preuve. Une preuve suffisante (ou prépondérante) s'établit selon un modèle comptable: on adjuge au poids. Une telle contingence dans l'alignement de ce

¹Côté orthographe, le français offre *koinê, koinè, koiné*; si j'opte pour la dernière, c'est qu'elle permet plus facilement une dérivation comme *koinéisation*.

qui est pertinent pour la preuve permet d'ouvrir les listes de la comparaison avec éclectisme et l'éléphant peut devenir une souris obèse sans problème. Les comptages ne peuvent être qu'un moyen de plus pour réaliser une prospection *atomiste* aussi exhaustive que possible. C'est l'objectif des comparaisons de la partie 3.

Le critère de la meilleure preuve suppose qu'on accepte de faire évoluer les termes de la comparaison dans un univers de contraintes optimisées:

- (2)a une comparaison satisfaisante ne peut reposer sur une conception atomiste des apparentements;
- (2)b une conception non atomiste des apparentements requiert le recours à une théorie grammaticale universelle qui distingue ce qui est *synchroniquement* variable dans *toutes* les langues naturelles de ce qui ne l'est pas;
- (2)c ce qui est variable synchroniquement dans une langue doit l'être diachroniquement;
- (2)d ce qui est variable diachroniquement peut être emprunté;
- (2)e la théorie appliquée doit être en mesure de diagnostiquer avec précision les tissus "naturels" dans une langue qui ne sont pas phylogénétiquement imputables à des emprunts.

Les parties 4 et 5 montrent entre autres choses pourquoi une comparaison lexicale ne peut se faire que selon le modèle comptable.

Les questionnements qui sont caractéristiques de cette étude ont leurs origines dans Wittmann (1972, 1973a). Leurs orientations ont été particularisées dès leur parution par ma collaboration avec Robert Fournier, d'abord comme professeur et ensuite comme collègue. Le diagnostic proposé a fait l'objet d'une présentation unifiée (intégrant notamment les versions de 1983, 1986, 1987) dans le cadre d'une série de conférences contradictoires sur l'origine du français québécois à l'Ontario Institute for Education (Wittmann 1988) dont le texte était promis pour inclusion dans Mougeon & Beniak (1994a). J'offre mes excuses à ces collègues qui ont dû me libérer de cette promesse. Je remercie aussi Édouard Beniak, Yves-Charles Morin, Raymond Mougeon et Claude Poirier pour m'avoir permis de lire leurs contributions avant parution. La présente version de ma contribution au débat fait l'objet d'un traitement monographique détaillé dans Wittmann (1995a).

1. Les variétés du français colonial

La première colonisation de la France outre-mer se divise elle-même en deux périodes, celle qui précède le traité de Rijswijk en 1697 et celle qui la suit jusqu'au traité de Paris de 1763. On arrive à distinguer pour la première période sept aires de peuplement ancien dont chacune dotée de sa pépinière ayant fourni les premiers repiquages en sol nouveau (tableau I).

Aire	Pop.	Avant 1697	Entre 1697 et 1763
DA	AC	01. Acadie (1606)	00. Québec, Louisiane
PQ	NF	02. Québec (1608)	18. Beauce
PL	NF	03. Trois-Rivières (1615)	19. C ^{té} Bonaventure
	NF	04. Montréal (1642)	20. Ouest métis
	-	05. Détroit (1686)	21. Missouri
PS	-	06. St-Barth. pop. (1648)	22. Louisiane pop.
KS	SD	07. Haïti (1629)	23. Louisiane créole
KK	-	00. St-Christophe (1618)	
	-	08. St-Barth. cré. (1648)	
	-	09. Guadeloupe	
	MA	10. Martinique (1635)	
	-	11. Dominique	
	-	12. Ste-Lucie	
	-	13. Trinidad	
	-	14. Cayenne	
	-	15. Oyapock (1607)	
KM	-	00. Fort-Dauphin (1642)	24. Maurice
	BO	16. Réunion	25. Rodrigues
	-	17. Ste-Marie	26. Seychelles (1770)

Tableau 1: Les aires de coagulation des transferts d'usages à partir de la France aux 17^e et 18^e siècles

De toutes ces tentatives d'implantation, la ville de Québec et ses environs immédiats auront été la seule à voir se développer une vie urbaine et rurale stable à des conditions semblables à celle de la France. Cette stabilité tient au fait que le périmètre de Québec sera tout au long du 17^e siècle jusqu'au traité de Rijswijk la seule zone qui jouit militairement d'une sécurité minimale. L'Acadie ressemble davantage à l'occupation militaire d'une

position avancée qu'on consolide par kibboutzim interposés. La pénétration de la vallée laurentienne à partir de Trois-Rivières dès 1615 se présente comme une succession de camps de coureurs de bois qu'on "monte" et qu'on "démonte" au fur et à mesure. La première construction ne date que de 1634. L'invasion de l'espace Antilles-Guyane se réalise sur trois aires qui se croisent à partir d'une seule pépinière, l'île St-Christophe des engagés, dont l'ascendant est sporadiquement menacé par les "gens des bois" qui montent de l'Oyapock. L'aire d'implantation la plus périphérique est celle qui doit son origine à l'installation des Français dans le Sud-Est malgache. Après l'abandon forcé de Fort-Dauphin en 1680, l'île Bourbon, la Réunion d'aujourd'hui, devient le centre de toute activité coloniale dans cette partie du monde.

La conclusion du traité de Rijswijk est importante pour la période à plusieurs égards:

- (3)a Elle garantit une sécurité militaire considérablement accrue qui permet notamment la pénétration du continent américain au-delà du Détroit.
- (3)b Elle assure l'accès à un marché d'esclaves pratiquement sans limite qui conduit à la constitution de véritables majorités noires dans plusieurs îles.
- (3)c En contre-partie, le patrimoine génétique de la population blanche est constitué partout au deux tiers.

Cette dernière hypothèse s'étaie à l'aide de données démographiques et généalogiques pour sept points de peuplement de la première période (colonne "population" du tableau I): l'Acadie de 1707 (AC de la colonne), la Nouvelle-France de 1679 (NF, englobant les points 02, 03 et 04), l'île St-Domingue de la période 1681-1697 (SD, correspondant à l'aire KS), la Martinique en 1700 (MA) et la Réunion en 1715 (BO). De nouveaux bouleversements sont dus principalement à des transferts de populations entre établissements durant la période 1697-1763, comme le transfert de la population de St-Christophe (St. Kitts par la suite) vers St-Domingue en 1713 et la dispersion des Acadiens à la fin de cette période.

À ce stade des considérations, on ne peut s'empêcher de faire une forte corrélation entre constitution du patrimoine génétique et "coagulation" des usages linguistiques flottants (pour reprendre en français une expression chère à Chris Corne) et ce, à

l'instar d'abondantes recherches sur l'évolution des usages dans les populations noires. Un intervalle de 50 ans/3 générations à la suite de la constitution d'une majorité noire serait suffisant pour assurer les transferts linguistiques et la coagulation des nouveaux usages qui précèdent l'émergence d'un "créole". L'application du modèle démolinguistique à la situation des populations en place dans les colonies en 1697 permet de déduire à cet égard qu'un intervalle allant de 73 ans à un siècle franc ne pouvait pas être insuffisant pour coaguler des usages linguistiques déjà existants importés de France. Si un quelconque substrat s'est fait sentir dans l'intervalle, il doit être nécessairement attribuable aux véritables autochtones que sont les Algonquiens sur le continent, les Karipouns (les "Caraïbes") dans l'espace Antilles-Guyane et les Malgaches dans l'Océan Indien. Cette conclusion donne tout son sens à la constatation de Guy Hazaël-Massieux que les esclaves sont évangélisés en créole au 17^e siècle.

Quant aux extensions de peuplement entre 1697 et 1763, les conditions nouvelles créées par le traité de Rijswijk n'ont pu avoir un impact sur les prototypes que dans la mesure où on reconnaîtrait dans les variétés des points 18 à 26 de nouveaux usages qui ne s'expliqueraient pas par des usages déjà établis. Ce n'est évidemment pas le cas puisqu'on verra que les tendances observables dans les variétés secondaires ne font qu'accentuer l'uniformisation des usages des prototypes de leur catégorie.²

2. Situation phylogénétique envisagée: le transfert d'usages

La façon de parler des uns et des autres se présente *synchroniquement*, à l'échelle mondiale, comme une diversité infinie de variations diastratiques et diatopiques entrecoupées dans leurs continuités naturelles de décalages structurels plus ou moins importants. L'objectif de la linguistique historique consiste à interpréter ces variations diachroniquement en quête des continuités naturelles perdues. Côté méthodes, on s'est aperçu que le recours à des critères purement lexicaux ne permettait pas une segmentation claire et nette des aires linguistiques en parlars homogènes comparables entre eux: les isoglosses se croisent plus souvent qu'ils ne se chevauchent au gré d'emprunts réciproques.

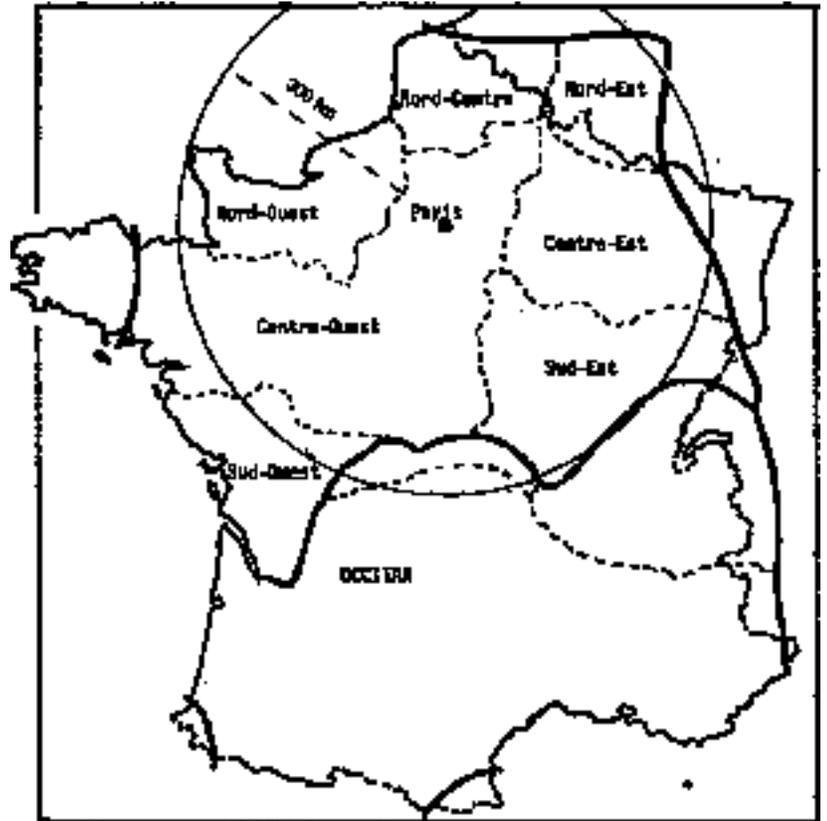
²On notera que les datations dans l'Océan Indien, 1642, 1715, 1770, font preuve, par rapport à celles des Amériques, d'un léger décalage qui n'est pas incompatible avec son statut de périphérie.

La segmentation d'une proto-langue en variétés phylogénétiques significatives est mieux servie par l'utilisation de traits tirés de la morphophonologie et de la morphosyntaxe. Cela tient fondamentalement à la nature du langage humain: du vocabulaire coulé dans le moule d'une syntaxe. Ce qui est visible au niveau d'une forme phonétique quelconque, ce sont les racines lexicales représentatives d'un vocabulaire, emboîtées dans les repères "configurationnels" fournis par des particules non lexicales représentatives d'une syntaxe. L'emprunt linguistique n'intervient directement qu'au niveau du coulage, du vocabulaire adopté d'autrui, qui n'affecte la syntaxe qu'au terme d'une longue sédimentation. Les calques syntaxiques sont relativement rares. De véritables langues mixtes n'émergent qu'au bout d'une relexification en profondeur (Paul 1880). Ainsi, les seuls critères dont dispose le linguiste traditionnellement pour la classification phylogénétique d'une langue sont essentiellement d'ordres syntaxiques (cf. Weinreich 1958). Mêmes les méthodes lexicostatistiques les plus sophistiquées (comme celles de Swadesh que j'ai utilisées moi-même dans Wittmann 1973b) ne contournent pas l'incertitude que soulèvent les emprunts lexicaux non détectés et non détectables. De telles constatations peuvent être faites et ont effectivement été faites sans et avant qu'on n'en vienne à poser des conditions comme celles envisagées dans notre deuxième partie. Ainsi, des explorations naïves de la question comme celles d'Adam (1883), élève de Paul, et Sylvain (1936), qui se base sur Adam, ne sont pas totalement dépourvues de plausibilité quand on les compare à des traitements plus récents comme ceux de Muysken (1981), Muysken & Smith (1990), Wittmann (1973a, 1992).

En ce qui concerne l'histoire du français en particulier, les méthodes "atomistes" développées notamment par les romanistes de l'École allemande (voir notamment Hausmann 1979, 1980:189, Wüest 1985) nous ont habitués à concevoir le visage phylogénétique du domaine de la langue d'oïl comme un ensemble à quatre variables: le français dialectal (FD), le français populaire (FP), le français régional (FR) et le français standard (FS).

Au niveau d'une évolution démolinguistique centrifuge, on distingue huit sous-ensembles régionaux de variétés du FD (voir carte 1): le Nord-Ouest (normand), le Nord-Est picard, le Nord-Est wallon, le Centre-Ouest (gallo, manceau, angevin, tourangeau, orléanais, francilien), le Centre-Est (champenois,

lorrain), le Sud-Ouest (poitevin, saintongeais, angoumois), le Sud-Est (bourguignon, franc-comtois, nivernais).³



Carte 1: Les sous-ensembles du français dialectal

Chaque sous-ensemble est caractérisable en termes de traits morphophonologiques et morphosyntaxiques divergents et représente une langue en devenir dotée d'une vitalité propre. La plus importante de ces variétés était celle du Centre-Ouest en

³Il va de soi que les points cardinaux de la toponymie utilisée ici se rapportent, en accord avec la tradition établie à cet égard, à l'espace géographique qu'occupent les dialectes français et non à la superficie que s'est appropriée la France hexagonale dans le cadre de ses frontières actuelles.

raison notamment de l'importance de Paris au moyen âge comme centre administratif, outil d'intégration territoriale, et du prestige de son dialecte (le FDP, l'ancienne "langue du Roi"), outil d'uniformisation linguistique. Cette fragmentation du domaine du français se trouve concurrencée par une évolution centripète dès que, à la fin du moyen âge, Paris deviendra un pôle d'attraction au-delà de son domaine traditionnel (notamment, dans l'ordre de leur importance, pour le Nord-Est picard, le Nord-Ouest, le Sud-Est et le Centre-Est) et que le FDP ne suffira plus comme instrument d'intégration linguistique.

Paris se transforme rapidement en "ville-refuge", véritable relais d'immigration et d'émigration, qui favorisera l'émergence d'une koïné interdialectale, le français populaire de Paris (FPP). Les proportions de la population née hors Paris atteindront 60%. Le visage du français parlé à Paris se présente alors comme un continuum d'usages à trois pôles d'attraction centrifuges. Au sommet de l'échelle, on retrouve le FPP acrolectal, l'usage de l'élite du "peuple", au bas de l'échelle, le FPP basilectal du prolétariat et des vagabonds, l'usage "corrompu" du "bas peuple". Cette lingua franca d'une population nouvellement constituée (et "allophone" par rapport aux Parisiens "pure laine") est le plus souvent la première langue apprise des enfants dans la rue. Le mésolecte parlé par une proportion grandissante de commerçants, artisans et gens de métier (le FPP mésolectal) occupe l'aire de transition entre les deux. La survivance du FDP chez les commerçants, artisans et gens de métier de vieille souche constitue le troisième pôle d'attraction. Le parler se présente sous les traits d'un ancien mésolecte qui, privé par le déclin de ses extensions acro- et basilectales naturelles, recrute ses locuteurs parmi la même clientèle que le mésolecte du FPP (fig. 1).

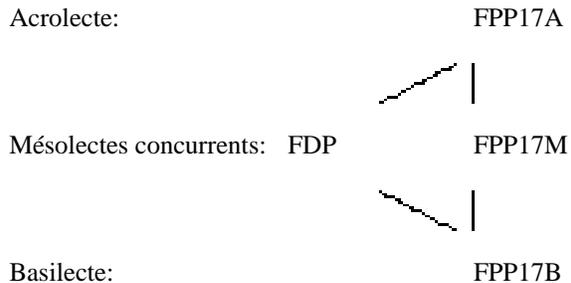


Figure 1: La situation linguistique de Paris en 1700

Cette variété du FD à Paris s'est éteinte au 19^e siècle et Nisard (1872) aura été le dernier à témoigner de son existence aussi tardive.⁴ Le FPP17B et le FPP17A survivent respectivement comme le FP et le FS d'aujourd'hui.⁵

Enfin, sous "français régional", on comprend les variétés du FPP et argots francisants diffusées en région, en France évidemment, après la Révolution mais dont l'impact se fait sentir surtout après la Première Guerre mondiale comme le démontre clairement le comportement du point d'enquête 226 de l'ALF en banlieue de Paris (cf. Martinet 1969, Dunton 1973, Vigier 1979 et la note 15, ci-dessous). Le FR en raison de sa tardivité ne nous concernant pas ici, voilà donc en bref la situation linguistique de la France à l'aube du siècle qui verra l'amorce d'une importante émigration française.

Dès le début du 17^e siècle, les villes-refuge comme Paris et les ports atlantiques se transforment en relais d'une émigration continue où on aurait tort de confondre "départ d'une localité et départ à l'étranger" (Poussou 1970:57; cf. Chaudenson 1994, Charbonneau & Guillemette 1995). L'apport urbain à ces mouvements primera à 60% et l'immigrant typique a l'habitude d'une certaine mobilité en France. Pour la période allant jusqu'à la fin du 18^e siècle, on peut établir à 200 000 départs définitifs l'émigration française continentale et à 100 000 départs pour faire souche l'émigration française d'outre-mer (Poussou 1970). Le nombre de ceux qui sont partis pour faire un tour aux colonies ou dont on a perdu la trace, par contre, est trois fois plus élevé. En comparaison, la population de la France pour l'année 1675 s'évalue, dans le cadre des frontières actuelles, à 21 900 000 habitants; la proportion de la population urbaine peut être estimée à 16%.

⁴On ne peut s'empêcher de penser à la situation linguistique actuelle de Montréal où les allophones seront majoritaires en l'an 2000 selon les projections du Conseil de la langue française du Québec (Termote 1994). À moins d'un miracle, le français québécois sera alors appelé à y disparaître sous la pression conjuguée de l'anglais standard acrolectal et du Montreal Pidgin English basilectal qui joue déjà le rôle de langue véhiculaire dans les quartiers allophones (Wittmann 1973a).

⁵En fait, l'idée que le FS soit une "koïné littéraire", donc acrolectale, dont la genèse repose sur un "concours de sélection" de traits dialectaux survenu sur le "territoire de Paris" n'est pas neuve; elle est due à Vossler (1913) qui l'a documentée à grand renfort de détails.

Quant à l'origine des colons de cette émigration outre-mer, on peut en brosser un tableau suffisamment explicite pour les cinq établissements majeurs de la fin du 17^e siècle du tableau 1 (AC, NF, SD, MA, BO), soit au moment où le patrimoine génétique des populations est constitué au deux tiers, et la comparer à l'origine des immigrants à Paris de la même époque (tableau 2).

	AC 1671	AC 1707	NF 1679	SD 1697	MA 1700	BO 1715	Paris 1700
Centre-Ouest	60	49	28	10	19	14	27
Sud-Ouest	8	15	28	28	10	10	1
Nord-Ouest	2	1	23	3	27	10	18
Picardie	2	1	2	1	5	6	28
Autres	6	10	12	36	39	51	26
Indéterminés	22	24	7	22	-	8	-
TOTAUX	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 2: Origines des migrants dans six foyers d'immigration du 17^e siècle

La comparaison des origines des migrants fait ressortir trois points majeurs qui méritent toute notre attention:

- (4)a L'immigration à Paris comporte un fort contingent picard qui n'est représenté dans aucun autre point de la comparaison.
- (4)b L'hétérogénéité des apports dans cinq points de peuplement (Paris, Nouvelle-France, Haïti, Martinique, Réunion) est frappante.
- (4)c La relative homogénéité de l'immigration en Acadie est tout aussi frappante et semble en soi aussi atypique que l'apport picard à Paris.

D'autres différences émergent dès qu'on compare la situation de l'Acadie aux autres établissements coloniaux. Le peuplement de l'Acadie résulte d'un transfert massif de laboureurs sédentaires alors que les immigrants des autres établissements sont majoritairement des "gens de métier" au sens large avec une préférence marquée pour la vie itinérante. L'itinérance même est élevée au statut de métier respectable (coureurs de bois, voyageurs, découvreurs) ce qui explique l'énorme dispersion de ces établissements en dépit du petit nombre d'immigrants comparé

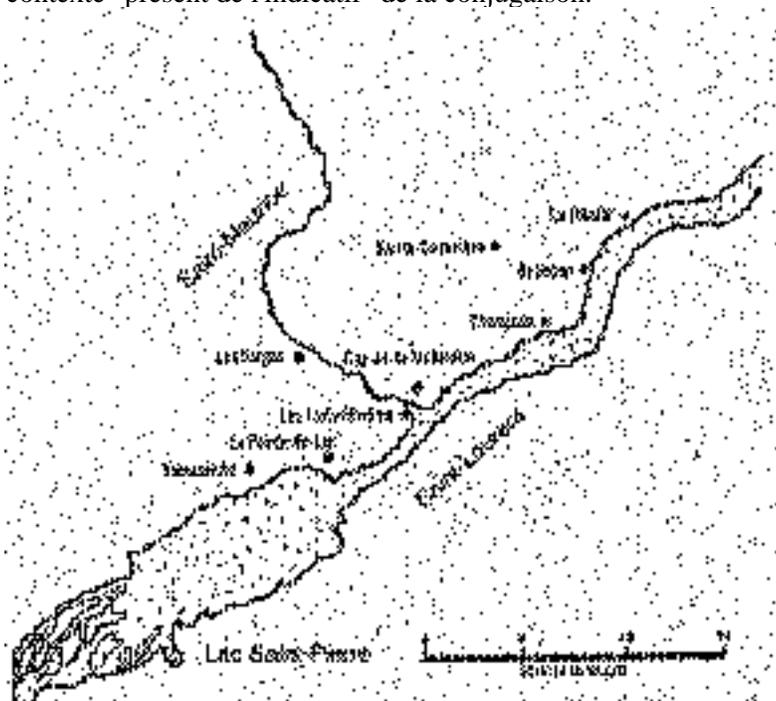
à l'investissement humain des autres puissances colonisatrices (Portugal, Espagne, Angleterre). Quant à la contribution du Centre-Ouest au peuplement de l'Acadie, le groupe homogène venu en bloc du Loudunais y prédomine à 78%. Une autre originalité du peuplement acadien à signaler sera que l'apport loudunais a été additionné à tort pendant longtemps au poids démographique du Sud-Ouest (par Massignon 1962 et Poirier 1994, notamment). Dans les faits, Loudun se trouve à 14 km au nord du point 416 de l'ALF (le village de Guesnes, 569 âmes au moment de l'enquête). Le point 409 (le village de Dissay, 1125 habitants lors de l'enquête) qui est situé à 20 km au sud-est du 416 a tout de même encore les mêmes caractéristiques géolinguistiques. La même chose peut être dite du point 415 (Soulanger, Maine-et-Loire, 630 habitants). Ces trois points sont à peu près équidistants et forment un axe nord-ouest-sud-est avec des caractéristiques géolinguistiques en tout point identiques qui placent Loudun (et les villages, d'est en ouest, de Guesnes, Angliers, La Chaussée, Aulnay et Martaizé) au nord de la frontière linguistique représentée par les isoglosses *je* : *i* "je, nous" (ALF 12, 23, 1202, 1295, 1361 pour *JE*, 27, 91, 506, 512, 906, 1201 pour *NOUS*), *i* : *lè* "il, ils" (ALF 87, 1251, 1363 pour *IL*, 92, 509, 1064 pour *ILS*), *sòm* "sommés" : *son* "sommés, sont" (ALF 506, 509), *s'é* : *ò l'é* "c'est" (ALF 503, 505), *mwé/mwà* : *mè/mà* "moi" (ALF 12, 1295), *dît* : *dizé* "dîtes" (ALF 408), *isit* : *iti/(i)ki* "ici" (ALF 704). Ce qui est mieux, le château ancestral du Seigneur d'Aulnay, gouverneur de l'Acadie de 1632 à 1650 et responsable de ce transfert massif de "laboureurs" de cette région, est sis à 5 km à peine en sortant du village de Guesnes, sur la route départementale D 46.

Si on entreprend maintenant une comparaison des variétés du français parlées dans les différents points de peuplement outre-mer du Tableau 1 et dans les différents points d'origine des migrants du Tableau 2 sur une base non lexicale purement "atomiste" (atomiste à ce stade de la démonstration, du moins), on ne sera pas surpris de constater que les résultats linguistiques sont à l'image de nos explorations démographiques. Avant de procéder à cette démonstration, j'aurai à formuler quelques remarques et à motiver certains choix.

Les parlers PQ varient trivialement des parlers PL, mais je ne suis pas en mesure d'apprécier ces trivialités pleinement avec précision. Dans l'état actuel des choses, on ne dispose pas pour le

point 02 de données basilectales suffisamment fiables pour se permettre de faire de tels jugements de façon définitive. Je n'ai donc pas tenu compte des parlers de cette aire dans mes comparaisons. Pour des raisons différentes mais plus évidentes, j'ignorerai aussi les parlers des points de peuplement occupés par des Québécois après la conquête anglaise, ailleurs au Québec, en Ontario et aux États-Unis.

Les variétés basilectales du français de Montréal, par contre, s'expliquent sans problème comme des variétés historiquement "débasilectalisées" des autres variétés de la zone PL. Par exemple, les phénomènes découlant de l'alignement du paradigme "conjugué" de *être* sur *son'taient* existent marginalement aussi à Montréal. Le 2PL à suffixe zéro n'a pas été relevé à Montréal, mais le -é 2PL de Montréal et le -é 2SG après *vous* formel des autres points connaissent la même contrainte exclusive: celle du contexte "présent de l'indicatif" de la conjugaison.



Carte 2: Les paroisses primitives du Gouvernement des Trois-Rivières

La variété basilectale retenue à Trois-Rivières est le parler magoua. Parler "magoua" est aux Trifluviens ce que parler "joual" était aux Montréalais avant que le terme *joual* n'acquière là-bas les titres de noblesse qu'on lui connaît aujourd'hui. Parler magoua, c'est parler "petit nègre" à Trois-Rivières. Or, c'est le parler maternel d'un cinquième de la population et un médium dont usent un grand nombre de Trifluviens dans des circonstances spécifiques.

"Magoua" est aussi un ethnonyme qui désigne l'habitant d'un hameau installé dans les marécages, en marge de la société, sur la rive nord du St-Laurent, entre l'embouchure du St-Maurice et la paroisse ancienne de Maskinongé. Par extension péjorative, le terme s'applique à toute personne réputée "inculte, pas d'allure". Au début du siècle, il y avait encore un "village des Magouas" (ou "Petit-Canada") en bordure de chaque paroisse du territoire primitif de l'ancien Gouvernement des Trois-Rivières (voir carte 2), mais il n'en subsiste qu'un seul à l'heure actuelle.⁶ Jacques Ferron (1971:237-38) décrit le village aujourd'hui disparu en bordure de Louiseville (Rivière-du-Loup sous l'Ancien Régime) tel qu'il se présentait dans les années qui ont suivies sa naissance en 1921:

... à Louiseville le lieu clos et bien défini était confirmé dans son estime⁷ et sa compréhension par un petit village attenant mais en dehors, situé par-delà les cimetières. On y accédait, sortant de l'enceinte privilégiée, par le chemin du Moulin, continuation vers le sud de la rue Notre-Dame qui perdait son nom extra-muros, passé le quai du Gouvernement. Ce chemin longeait la rivière. Alors que celle-ci a pour recueillir ses sources les lacs du nord, vers le sud elle va roulant sa glaise et s'achève dans cette immense étendue d'eau jaune et grise, sans profondeur, envahie déjà par l'herbe marécageuse, mer des Sargasses de mon enfance, qu'est le lac St-Pierre, élargissement du fleuve. Le petit village formait l'habitation des gens dits

⁶À l'heure de sa plus grande extension territoriale sous l'Ancien Régime, le Gouvernement des Trois-Rivières englobait aussi cinq paroisses de la rive est du St-Maurice relevant de l'aire PQ (Wittmann et al 1975) ainsi que la rive sud du St-Laurent sur toute la longueur qu'occupaient les Abénakis. Aucun village des Magouas n'a jamais été documenté sur ce territoire élargi.

⁷Ferron parle de son grand-père maternel.

Magouas, sous-prolétaires agricoles depuis que le Moulin était fermé, qui se trouvaient excommuniés parce que faubouriens, exclus de l'état de grâce louisevillien, accablés de tous les péchés du monde, à qui on faisait la charité d'une main, qu'on exploitait de l'autre, au demeurant misérables comme cela ne se conçoit plus. Ils occupaient une grande place dans les conversations, plus intéressants que les citoyens des p'tites rues. Leur village correspondait en infamie à la gloire de Dieu dans le chœur de l'église, à laquelle la grande allée ne parvenait pas elle-même. Ainsi concourant à l'harmonie de l'univers, les Magouas s'opposaient-ils aux prêtres à l'envers du sacré, tenus hors de la ville comme ceux-là l'étaient hors de la nef par la Sainte-Table, eux par les cimetières.

Nos données linguistiques et ethnographiques ont été recueillies en 1974-1975 avec un groupe de Magouas nés entre 1893 et 1898 dont un était originaire du village des Magouas en bordure de Yamachiche (toujours existant) et les deux autres du village situé sur les terres inondées de l'ancienne "Commune" de Trois-Rivières (village relocalisé à la suite de la construction d'une papetière sur le site en 1922 avant de disparaître progressivement mais définitivement entre 1944 et 1974).

Aux yeux de la population générale (dans la mesure où on est encore conscient du phénomène), le Magoua est un descendant d'Indiens vivant de la chasse et de la pêche. Rien dans mes recherches ne me permet de confirmer l'hypothèse d'une descendance indienne. Les Magouas aînés se disent eux-mêmes descendants de coureurs de bois. Les Indiens leur auraient donné ce nom en raison de la forme de leurs chapeaux et de l'intelligence attribuable au port du chapeau. Cette hypothèse de l'origine des Magouas se trouve confirmée en quelque sorte historiquement par le caractère de plus en plus répressif des ordonnances que les "honnêtes habitants" firent promulguer par l'autorité à l'endroit des "désordres" des coureurs de bois, les obligeant notamment à camper en dehors des limites des paroisses.

L'origine la plus probable de l'ethnonyme est l'atikamekw *makwa* qui veut dire "huart à collier" (proto-algonquien *m(w)akwa "gavia immer") et par extension méliorative "rusé, matois, canotier matois" ce qui suggère une conflation possible

avec *matois* du français.⁸ Les Atikamekw,⁹ établis dans la vallée du St-Maurice, ont été les premiers à venir en contact avec les Français aux Trois-Rivières et, à la suite de ce contact, Trois-Rivières devient selon l'historien Benjamin Sulte le centre de diffusion de technologies nouvelles chez les Algonquiens, notamment au chapitre de la construction des canots d'écorce.¹⁰

Les Abénakis de la rive sud (où les /kw/ du proto-algonquien sont devenus /gw/) ne conservent le terme que dans une signification péjorative: "fourbe, lâche, iroquois", soit dans le sens que donne le *Glossaire* de 1930 à *iroquois*. Le terme subsiste aussi dans ses acceptions mélioratives dans le français du point 20 et le cri parlé au même endroit.¹¹ Dans le français du point 19, *magwa* est péjoratif alors que le micmac local (où /go/ reflète proto-algonquien /kw/) retient "chat-huant" comme sens primaire et "chafouin" par extension méliorative. Curieusement, dans le français local de la rive sud de Trois-Rivières co-territorial avec l'abénaki, *chawen* fait la même association entre "chat-huant" et "chafouin" que *magoa* chez les Micmacs du comté de Bonaventure.

Le terme a aussi une certaine distribution à l'extérieur de l'aire PL sous sa forme *makwa*. En Haïti, il est connu dans une acception de "indolent, sans allure, inélégant". Dans l'Océan Indien (Réunion, Maurice, Seychelles), c'est (parfois à diverses époques) le nom d'un oiseau aquatique de couleur sombre, la sterne brune (hirondelle de mer) "anous stolidus", un adjectif "stupide", ou un nom pour désigner un individu le plus souvent originaire de la côte orientale d'Afrique. Mais la première attestation rapportée par Chaudenson (1974:640) s'applique à des marins

⁸Pour des raisons que j'explique plus en détail dans Wittmann (1995a), j'ai exclu *makwa* "ours" de l'ojibwa (proto-algonquien **maθkwa*) comme origine possible.

⁹Je signale en passant que l'usage ne traite pas de la même façon les divers ethnonymes autochtones: *abénaki*, par exemple, suit les règles d'accord de la grammaire française alors que *atikamekw* reste invariable.

¹⁰Trois-Rivières resta au premier rang dans l'industrie des articles de voyageurs (canots d'écorce, raquettes, souliers "sauvages", mitaines, mitasses, etc.) jusque dans le milieu du 19^e siècle et l'historien a encore été témoin de telles activités dans son enfance (Sulte 1934.4:27).

¹¹Chez les Cris, *Makwa* est aussi un anthroponyme et le nom d'un petit village près de St-Albert en Saskatchewan.

originaires de la côte occidentale des Indes qu'on engage pour le canotage en 1730. Au Mozambique, le terme se réfère aux membres de différentes tribus bantoues qui préfèrent se nommer eux-mêmes comme étant Cuambo, Lomwe, Medo ou Ngulu. Cette dernière constatation ne milite pas en faveur d'une hypothèse de la migration du terme qui partirait de l'Afrique pour aboutir chez les Algonquiens du Canada.

3. Les repères d'une comparaison par comptage

Un comptage de traits saillants de la fragmentation de la langue d'oïl pour séparer l'aire du FP de celle du FD doit nécessairement commencer avec ce que Morin (1981),¹² Wittmann & Fournier (1981) et Wüest (1985) retiennent indépendamment les uns des autres comme isoglossique au niveau de la flexion du verbe: Morin pour dériver le français de Montréal du français populaire de Paris, Wittmann & Fournier pour stigmatiser l'acadien face aux autres variétés du français colonial, Wüest pour séparer, dans la tradition de l'École allemande, le français populaire de Paris (le FPP) du français dialectal de Paris (le FDP). Ainsi, le FD incluant l'acadien se caractérise par:

- (5)a le maintien du pronom sujet *je* (*i* dans le Sud-Ouest) pour la 1^{ère} personne du singulier et du pluriel.
- (5)b le maintien du passé simple et du passé simple analogique en *-i* plus particulièrement.
- (5)c le maintien de l'accord 3PL postverbal accentué en *-on*.

Wüest nous a montré que le Nord-Est constitue la seule "poche" de résistance véritable à une diffusion historique uniforme de ces traits du FP sans en tirer les conclusions qui s'imposent. Les phénomènes qu'on découvre à l'inverse de cette saillance de convergences du FD (moins le picard)¹³ dans le FP et ses dérivés ne sont que la pointe de l'iceberg d'une nouvelle isomorphie dont ces traits sont la partie émergée. On se retrouve au seuil d'un

¹²Dans une communication qui au regret de tous n'a jamais été publiée. Il en subsiste heureusement un résumé publié et le "hand-out" qui a été distribué.

¹³Dorénavant, le picard sera exclu de l'ensemble que nous désignons sous FD. Mes données du picard reposent sur le dialecte boulonnais.

renouvellement en profondeur des moyens grammaticaux historiques du français. Au-delà du trait (5a), on trouve (6a), (6b), (6c) et (6d)

- (6a) Redoublement des sujets et des objets lexicaux par des clitiques syntaxiques à la 1^{ère} et à la 2^e personne, avec fonction prépondérante d'exprimer syntaxiquement les distinctions de personne, de nombre et de genre (redondante en picard au pluriel).
- (6b) Redoublement des sujets et des objets lexicaux par des clitiques syntaxiques à la 3^e personne, avec fonction déictique [+déf.] prépondérante.
- (6c) Déclassement fonctionnel de l'article étymologique et agglutination endémique de clitiques prénominaux dégrammaticalisés.
- (6d) Neutralisation conditionnée de la distinction de genre.
- (6e) Neutralisation conditionnée de la distinction 2PL.

Meillet (1921:175-98, article paru en 1920) a été le premier à postuler, avec référence à des faits connus d'autres langues, que les formes du FP issues de *moi, toi, lui, elle, nous-autres, vous-autres, eux(-autres)* constituent de véritables sujets lexicaux et que les formes issues de *je, tu, il, al, on, ils* sont devenues de "simples outils grammaticaux", des "désinences de la flexion personnelle". Les fonctions déictiques [+déf.] que documentent les exemples en (7) du picard

- (7a) ch_i l'éfan_i la_i i_i la_j menj pa ch_j l'soup_j la_j k'j'li_i ba a'li_i la_i
"l'enfant ne mange pas la soupe que je lui apporte"
(l'enfant = l'enfant en question)
- (7b) l'éfan_i (la_i) i_i la_j menj pa l'soup_j (la_j) k'j'li_i ba a'li_i (la_i)
- (7c) *enn éfan (la) i ...
- (7d) tou'l'l'yo, nou'l'mónn, d'd'sa
"toute l'eau", "notre monde", "de ça"

sont d'une actualité beaucoup plus récente mais les exemples démontrent clairement que la détermination du nom n'est pas possible en recourant aux outils que fournit le français historique.

Curieusement, les distinctions renouvelées par redoublement sont à leur tour sources d'éliminations de distinctions. En picard et dans les variétés P du FP, la distinction masculin/féminin ne se maintient conditionnellement que dans le contexte 3SG:

- (8)a l'ven_i i_i san bon "le vin (en question) sent bon"
 (8)b à'byer_i à_i san bon "la bière (en question) sent bon"
 (8)c é'ven/byer_i sà_i san bon "le vin/la bière (en général) ..."
 (8)c *en/àn ven/byer i/à/sà ... (magoua)¹⁴

tandis que la neutralisation des distinctions du genre est surgénéralisée à tous les contextes dans les variétés K. La neutralisation clitique ou lexicale de la distinction 2PL, par contre, connaît une toute autre distribution: 1/2PL en picard *ó* et haïtien *nou*, 2PL/3PL en magoua *i/sà* et en réunionnais *zot*, etc. Seules les variétés KK n'admettent aucune neutralisation de la 2PL.

Derrière (5b) et (5c) se cache tout le drame d'une conjugaison en panne duquel le picard et le FD ne participent que très minimalement.

- (9)a Réduction syntaxique de la variation morphologique du verbe à une forme en position fonctionnelle non tensée, représentant l'infinitif et le participe passé étymologiques, et à une forme fonctionnelle en position tensée, représentant le présent étymologique.
 (9)b Syncope de la forme en position tensée (par exemple: *manj'é* > *manj*).
 (9)c Élimination de l'accord flexionnel par suffixe accentué sur la position tensée (par exemple: FD 1PL/3PL *-on*, 2PL *-é* > Ø en FPP17 partout et en picard à la 3PL seulement).
 (9)d Restriction syntaxique du présent étymologique aux verbes dont le sémantisme inhérent est incompatible avec l'aspect progressif (par exemple: *kòne't* "connaître", *dwé'r* "devoir").
 (9)e Alternance aspect habituel / aspect progressif exprimée par l'alternance forme du présent étymologique / particule préverbale dérivée de la périphrase <être après>.
 (9)f Maintien syntaxique de l'imparfait étymologique selon la formule présent étymologique plus suffixe invariable (par exemple: *manj* > *manj'e*) avec les mêmes propriétés sémantiques que le présent étymologique.
 (9)g Maintien dans le contexte déictique [+déf.] de formes lexicalisées stéréotypées du subjonctif et du présent 3PL par consonne flottante (par exemple: *màri's* "marier", *ri'z* "rire").

¹⁴Pour la suite, les exemples non marqués du FP seront empruntés au parler magoua.

- (9)h Maintien de formes lexicalisées stéréotypées du conditionnel / futur par suffixe (par exemple: *à're* "aurait", *dwé're* "devrait", *pou're* "pourrait").
- (9)i Prolifération de paradigmes défectifs.

Les traits (9a) et (9i) reflètent les tendances latentes du français historique sur lesquelles les autres traits du bloc (9) sont construits. De toutes les caractéristiques du FD, c'est curieusement le 3PL accentué en *-on* qui semble avoir résisté le plus longtemps. Cerdan (1993:125) le documente aussi récemment que 1991 à une centaine de kilomètres au sud de Paris, soit dans une région reconnue comme "francisante".¹⁵ Les aires PQ et PS du FC le retiennent comme "acadianisme" résiduel sporadique dans des endroits où il y a eu de grandes concentrations de réfugiés après la déportation, absorbées par la suite par le milieu.¹⁶ Si, parmi les traits (9a) à (9e), (9b) et (9e) permettent de caractériser l'aire KK du FC comme étant la plus avancée, les traits (9f) à (9i) nous aident à reconnaître les variétés P comme étant les plus conservatrices. Paradoxalement, c'est la prolifération excessive de paradigmes défectifs (9i) dans les variétés P qui explique le mieux la régularisation à l'extrême des paradigmes des variétés K. Par exemple, les paradigmes des verbes <connaître> et <prendre> se réduisent dramatiquement quand on passe à Trois-Rivières du mésolecte au basilecte.

- (10)a *kòne't*, *kònu*, *kòne*, *kòne'se*, *kòne's*, *kòne's're* ~ *kòne't're*
- (10)b *pran'n*, *pran'du* ~ *pri*, *pran*, *pran'd'e* ~ *pran'n'e* ~ *preùn'e*, *pran'n* ~ *prèn*, *pran'n're* ~ *pran'd're*
- (10)c *kònu*, *pri/pri'z*
- (11)a *kòne't*, *kone*
- (11)b *pran'n*, *pran*
- (11)c *kònu*, *pri* (Adj. seulement)
- (12)a *yà've àn/deu* [-déf.] *fanm j've janme rankontré*
"il y avait une/deux femme(s) que je ne connaissais pas"

¹⁵Du reste, l'ALF permet d'établir *trait par trait* que les variétés du FD du Centre-Ouest dans les régions du bassin parisien ont survécu minimalement jusque dans les années qui ont immédiatement précédé la Première Guerre mondiale.

¹⁶On pense notamment à la région de Charlevoix de l'aire PQ.

- (12)b *j'a rankont ... "je la connais/rencontre ..."
 (12)c son chodron j'l'é pòñ'yé kris'é rèd dan sèññ yé te pri dan fon
 "j'ai pris son chaudron et je l'ai trop vite déposé dans l'évier"
 (12)d *yé pri par ..., *y'a pri ..., *y'a kònu ...

Les absences de formes qui ne sont pas motivées sémantiquement par (9d) ou (9e) exigent l'acquisition de stratégies d'évitement et de dépannage compliquées qui appelleraient normalement une simplification plus poussée si la pression du mésolecte ne se faisait pas sentir si fortement. Ainsi, des 704 verbes des 2^e et 3^e conjugaisons du FS, le FPP17 en conserve un noyau d'environ 20% avec une constance étonnante à travers les différentes variétés attestées, mais ce noyau est atteint de défektivités dans une proportion de 80% dans les variétés P alors que le critère de défektivité même a cessé de représenter une difficulté acquisitionnelle dans les variétés K.

Le détraquement du système flexionnel historique est également à l'origine d'un grand nombre d'infinitifs étymologiques figés en position sérielle comme en (13):

- (13)a m'a àlé i'mné ti seur son bwa à'màten
 "j'apporterai le bois à la petite soeur ce matin"
 (13)b j'vyen i'mné ti seur son bwa
 "je viens apporter le bois pour la petite soeur"
 (13)c *j'i mèn ti seur son bwa

Ce *mné* invariable a toutes les caractéristiques d'une préposition traditionnelle.

Les traits du bloc (14) consacrent la déchéance de la copule conjuguée telle qu'on la connaissait.

- (14)a Réanalyse de la variation entre LA <avoir> et LE <être> pour faire coïncider leur redistribution avec l'alternance causatif / inchoatif inhérente au sémantisme d'une classe de verbes et avec la distribution des perfectifs verbaux et des passifs adjectivaux.
 (14)b Cliticisation syntaxique de la copule fragmentant les formes étymologiques issues de <être> en (i) un élément exprimant l'accord flexionnel quand les temps étymologiques de (9a) ou (9f) ne sont pas syntaxiquement disponibles suivie (ii) d'une alternance *te* [+passé] / *LE* [-passé] où *LE* est un élément

flexionnel phonologiquement zéro (par exemple.: *son te, son LE*).

- (14)c Émergence du progressif préverbal en *LE àpre* et du futur préverbal en *LE pou*.
 (14)d Déchéance du passif syntaxique.

Le trait (14a), encore une fois, bâtit sur une tendance latente générale du français.¹⁷ L'alternance causatif-inchoatif spécifique des variétés issues du FPP17 est illustrée par des paires d'exemples comme en (15):¹⁸

- (15a ti seur; à; *LA* kor brisé l'per sà pip; la;
 "la petite soeur a encore cassé la pipe du père"
 (15b l'per sà pip; è; *LE* kor brisé (*par ti seur)
 "la pipe du père est encore cassée"

De façon générale, quand cette alternance n'est pas permise, *LA* exprime l'aspect accompli et *LE* le passif adjectival en distribution complémentaire. La surgénéralisation de (14a) dans les variétés P et K du FPP17 résulte directement de l'abandon du passé simple sous (5b) et de la déchéance du passé syntaxique sous (14d) qui a libéré *LA* et *LE* de leurs attaches étymologiques.

Les clitiques syntaxiques obtenus sous l'empire de la cliticisation de l'ancien verbe <être> (14b) sont opposés à la série clitique que fournissent (6a) et (6b) devant <avoir> en (16), (17) et (18):

- (16a [-déf.] chu, té, lé ~ sé, wén, lé ~ sé ~ zèt, son ~ sé [+ *LE*]
 (16b [-déf.] j'(é), t'a, l'a ~ sà *LA*, on *LA*, l'a, l'a ~ sà *LA* [- té]
 (17a [-déf.] chu, té, (sé), wén, (sé) ~ zèt, (sé) [+ te]
 (17b [-déf.] j'(a), t'a, l'a ~ sà *LA*, on *LA*, l'a, l'a ~ sà *LA* [+ té]

¹⁷La tendance contraire, soit celle qui réserve la variation *LA* / *LE* à l'expression de l'alternance transitif / intransitif, a une extension limitée non régularisée dans le FS et dans le FD surtout du Centre-Est/Sud-Est, possiblement sous l'influence d'un modèle germanique.

¹⁸Je suis la convention qui veut que la représentation en italiques d'une position syntaxique donnée indique la présence d'un élément syntaxiquement réalisé qui est phonologiquement vide. Les *LA* et notamment le contraste entre à *LA* et è *LE* sont documentés pour le montréalais chez Picard (1991); *wén* [õĩ] y est rendu par [õe].

- (18)a [+déf.] yé (M), è (F), ison (PL) [± te]
 (18)b [+déf.] y'a (M), à LA (F), y'on [± té]

On constate notamment que ces amalgames de la série (a) issus d'un clitique personnel suivi d'une forme du présent étymologique du verbe <être> comme dans les exemples de (19):

- (19)a chu kàpàb jonñ'lé fàk chu la
 "je+suis capable penser donc je+suis là"
 (19)b chu la fàk j'bouj pu
 "je+suis là donc je bouge ne+plus"

ont perdu la transparence morphologique qui les caractérisait historiquement comme en (20):

- (20)a *je pense donc je suis
 (20)b *j'y suis, j'y reste

On remarque que *LE* qui alterne avec *te* est phonologiquement toujours zéro alors que *LA* se réalise alternativement comme *LA* zéro ou phonologiquement sous une forme héritée du français historique, soit /a/ ou /é/. C'est la nouvelle alternance sémantiquement motivée entre *LA* et *LE* ~ *te* qui optimalise le système et rend syntaxiquement possible l'émergence du progressif et du futur de (14c) et de (28).

Avec les traits (21), (23), (25) et (28), on retourne à la diffusion de picardismes.

- (21) Futur préverbal 1SG en *m'a* surgénéralisé ou en concurrence avec un futur préverbal surgénéralisé issu de <je va> ou de <je suis que j'alle>.
- (22) tan'd m'a vi'v, j'va t'enm'é
 "je t'aimerai tant que je vivrai" (picard)¹⁹
- (23) Redoublement du verbe.
- (24) t'se bwé'r (kòm'k/à'fàson'k) i bwé du'for àk du'for, i v'et géri dan pa lontan "tu sais, s'il continue de boire de l'alcool comme il le fait, il sera guéri très rapidement"

¹⁹Le phénomène est contraint dans le dialecte boulonnais à la subordonnée.

- (25) Alternances syntaxiques impliquant des particules dérivées historiquement de <pour>, <que>, <il faut>.²⁰
- (26)a pi j'i di tónn twé'd bor (*pou mwén) 'k'j t'mè't àn'ot fwe
"et je lui dis: retourne-toi pour que je t'embrasse encore"
- (26)b pi j'i di tónn twé'd bor *(pou mwén) pa'k'j t'mè't àn'ot fwe
"et je lui dis: retourne-toi pour que je t'embrasse pas encore"
- (26)c pi j'i di tónn twé'd bor pou mwén (pa) (*'k'j) t'mè't àn'ot fwe
"et je lui dis: retourne-toi pour que je t'embrasse (pas) encore"
- (27)a fàk mon fis i veu pou nouzot (fo) (*k'on) s'anàl(*'é) àk lé vyeu
(27)b fàk mon fis i veu pou/fo nouzot *(k'on) s'anàl(*'é) àk lé vyeu
(27)c fàk mon fis i veu (*pou)/(fo) *(k) nouzot *(on) s'anàl(*'é) ...
"mon fils veut que nous allions vivre dans un foyer pour aînés"
- (28) Émulation syntaxique par redoublement résomptif <Sujet_i LE qu'il_i> de marques flexionnelles préverbales de temps et d'aspect.
- (29)a chu te pou'm tòn'é (si t'àriv'(r)e pa)
"je me serais démoralisé (si tu n'étais pas arrivé)"
- (29)b chu te 'k chu te tòn'é (*si t'àriv'(r)e pa)
"j'étais vraiment démoralisé"
- (30)a sé mwén 'k'chu/k'a'té màlàd
"c'est moi qui est/qui a été malade"
- (30)b *sé mwén pou ...

Les exemples en (26) montrent un arrangement syntaxique <pour Sujet Négation que> qui ne s'explique pas historiquement à partir d'un modèle du FD ou du FS. Par contre, en (27), le *pou* de (27a) et (27b), le *fo* de (27b) et le *k* de (27c) alternent visiblement dans la même position fonctionnelle, une position de complémenteur. En (29), *pou* et *k* occupent une position identique apparente que dément (30). La structure en (29b) consacre néanmoins l'émergence d'un aspect par redoublement résomptif que les variétés KK surgénéralisent en conflation apparente avec un modèle du karipoun (inaccompli *ka*, futur *ke*, *kay*, *kalé*). Je laisserai de côté ici pour traiter dans Wittmann (1995a) les relations non fortuites qui existent entre les

²⁰**(X)* signifie que l'exemple est agrammatical à moins qu'il ne contienne X, (**X*) signifie que l'exemple est agrammatical s'il contient X.

traits (9g) et (28) (cf. haïtien *pou jou ka jou* qui alterne avec <que le jour soit le jour> du français historique).

Les résultats de cette comparaison atomiste trait par trait sont compilés au tableau 3 et permettent de concevoir un classement phylogénétique préliminaire des variétés du français colonial. Les recoupements sont déjà assez nombreux pour qu'on puisse exclure le hasard ou le recours systématique à des modèles externes au français comme explication des regroupements naturels qu'on observe. Ainsi, le français parlé en Acadie (Est du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard) ressort de cette comparaison comme étant absolument isomorphe avec le FD du Centre-Ouest, et notamment avec l'ancien FDP et le FD du point d'enquête 226 de l'ALF, Le Plessis-Piquet, en banlieue de Paris. Par contre, les variations diatopiques que présentent les autres variétés du français colonial, dans les Amériques autant que dans l'Océan Indien, reflètent assez fidèlement les variations diastratiques du FPP d'hier. Notamment, "l'acadien" de la Baie des Chaleurs et le "cadien" de la Louisiane ne s'avèrent acadien que de nom.²¹ Ce qui plus est, les variétés du FPP colonial se distinguent nettement par la rétention d'un nombre appréciable de traits empruntés au picard que les variétés du FD du Centre-Ouest et de l'Acadie ignorent. Ces picardismes n'ont pu être diffusés dans les Amériques et l'Océan Indien que par l'intermédiaire du FPP17. Le surgissement d'un trait commun aussi marqué qu'insolite comme (21) ne peut être le fruit d'un hasard même si le PP d'aujourd'hui ne l'a apparemment pas conservé.

Outre le comptage des picardismes, on peut mesurer la pénétration des "créolismes" dans le continuum grammatical du FPP17 par la comparaison trait par trait de la perméabilité des rejets aux phénomènes. Si la notion de "picardisme" est identificatrice d'une contribution particulière à la genèse du FC, les "créolismes" reflètent la distribution dans des variétés

²¹Une constatation que suggéraient déjà les conclusions auxquelles arrive à reculons Geddes (1908) pour "l'acadien" de Carleton. Mes propres investigations sur le terrain me permettent de conclure que le parler du comté de Bonaventure est quasi-identique avec le FP parlé par les Métis de l'Ouest. Pour la situation louisianaise, je tiens à signaler les travaux récents de Byers (1988), Klingler (1992, 1993), Stäbler (1992, 1994) et Valdman (1992, 1993).

diatopiques d'aujourd'hui de traits basilectaux représentatifs d'une variation diastratique d'hier.

	Pic.	DA	PL	PS	KS	KK	KM	PP	DCO
5a	-	+	-	-	-	-	-	-	+
5b	-	+	-	-	-	-	-	-	+
5c	-	+	-	-	-	-	-	-	+
6a	+	-	+	+	0	0	0	+	-
6b	+	-	+	+	+	+	+	+	-
6c	+	-	+	+	α	α	α	+	-
6d	+	-	+	+	α	α	α	+	-
6e	+	-	+	+	(+)	-	+	+	-
9a	+	+	α	α	α	α	α	α	+
9b	0	0	α	α	(+)	-	α	α	0
9c	(+)	-	+	+	+	+	+	+	-
9d	-	-	+	+	+	+	+	+	-
9e	0	0	+	+	+	-	+	+	0
9f	0	0	+	+	-	-	-	+	0
9g	0	0	+	+	-	-	-	+	0
9h	0	0	+	+	-	-	-	+	0
9i	+	+	α	α	0	0	0	α	+
13	+	?	+	+	+	+	+	+	?
14a	+	+	α	α	α	α	α	α	+
14b	-	-	+	+	+	+	+	+	-
14c	-	-	+	+	+	-	+	+	-
14d	+	-	+	+	+	+	+	+	-
21	+	-	+	+	α	+	α	(-)	-
23	+	-	+	+	+	+	+	+	-
25	+	-	+	+	+	+	+	+	-
28	(+)	-	(+)	(+)	(+)	α	(+)	(+)	-

Tableau 3: Distribution de traits de la flexion verbale dans diverses variétés basilectales du français colonial et européen ([-] = absence, [+] = présence, [α] = surgénéralisation du trait, [0] non applicable)

Pour reprendre l'exemple du futur préverbal en /a/, ce phénomène est indicatif d'un créolisme s'il rencontre tous les critères d'une distribution minimale ancienne à travers toutes les variétés du FC. On s'attendrait à ce que la variété diatopique qui

montre une diffusion régulière du phénomène soit proportionnellement plus proche du basilecte historique que la variété qui n'en conserve qu'une irrégulière et qu'il y ait une forte corrélation entre le maintien de cette irrégularité et sa fréquence d'emploi.²² L'existence d'un continuum diastratique ancien est démontré si tous les créolismes d'une variation diatopique forment un ensemble convexe qui est le noyau²³ d'un ensemble flou convexe de tous les traits de cette variation.

Ainsi, les [0] en (6a) des variétés K ne sont pas indicatifs d'une convergence avec les [-] du FD mais doivent être interprétés par les [+] communs à toutes les variétés du FPP17 des traits (6b) et (9c). L'aberrance des traits (6e), (9b), (9e), (14c) du KK cache possiblement un substrat karipoun. Par contre, le bloc (9) consacre la ruine de la flexion postverbale et (6)/(14)/(21)/(28) l'émergence d'une flexion préverbale de façon concordante et diachroniquement interprétable même si les mécanismes sous-jacents ne sont pas encore motivés tricotés serrés dans le cadre théorique d'une syntaxe et du changement syntaxique.

4. Les repères d'une comparaison diagnostique

Les résultats d'une comparaison atomiste nous ont amené à concevoir la variation dans le français colonial comme une coagulation d'usages de filiation européenne avec un substrat possible qui pourrait être algonquien, karipoun, ou malgache selon l'aire considérée. Arends, Muysken & Smith (1995:320) constatent que, des onze scénarios génétiques envisageables, celui qui est le nôtre semble reprendre du poil de la bête:

- (31)a For some time theories referring to regional European varieties of the lexifier language were more or less in disrepute, especially when related to African-American language varieties (either for methodological or ideological reasons). In recent years there has been a renewed interest in this type of explanation ... As far as the French-lexifier languages are concerned, the European Dialect Hypothesis has been forcefully defended by Chaudenson for Réunionnais.

²²Cette dernière idée m'a été suggérée à la lecture d'un article de Marc Picard (1991) sur la fréquence d'emploi et le changement phonologique irrégulier en français québécois.

²³"core" dans la formulation du théorème par Zadeh (1965:349).

pour conclure:

- (31)b Whatever the merits of this hypothesis, in order to survive it will have to rid itself of its methodological flaws (i.e. its use of the Cafeteria Principle).

D'après ce principe, on remplit son plateau en fonction de l'offre de la cafeteria et un penchant pour du fast-food lexical (1995:100-01, 328).²⁴ Même si notre diète a été singulièrement pauvre jusqu'ici en apports lexicaux, il faut croire qu'il n'a pas été démontré que les traits syntaxiques assemblés écrasent par leur poids tout autre assemblage de traits possible ou imaginable. Autrement dit, le principe de la cafeteria présume qu'une comparaison lexicale est fondamentalement atomiste alors qu'il y a toujours de la place pour de l'amélioration dans les comparaisons syntaxiques. C'est là une intuition qui semble être fortement partagée par ceux à qui la remarque en (31b) s'adresse quand Chaudenson (1990) démontre, non sans humour, que de comparer les attributs lexicaux du créole haïtien, du français standard et de l'éwé permet de prouver n'importe quoi, ou presque.

Nous espérons contourner ce genre d'objections en faisant appel pour situer notre comparaison diagnostique à une théorie grammaticale tricotée serrée, le cadre "principes et paramètres" (P&P) de Pollock (1989), Chomsky (1991), et Pesetsky (1995), entre autres, dans ses versions les plus récentes et les plus orthodoxes. Il est de plus en plus admis que l'approche est inégalée pour laisser le moins de trous possibles dans une comparaison syntaxique de haute gamme. L'utilité spécifique du cadre P&P réside, par contre, dans le fait que la théorie a été conçue manifestement dans le but de départager ce qui relève de principes invariants universellement disponibles dans les langues naturelles des phénomènes dont l'émergence dépend de paramètres variant dans les limites anticipées par ces mêmes principes. On risque donc de toucher ici de façon précise à la nature des paramètres de la Grammaire Universelle dont les valeurs sont modifiables et aux limites dans lesquelles une nouvelle valeur peut être empruntée d'une langue à l'autre. Nous commençons cette partie de la présentation en résumant les points principaux du modèle.

²⁴Il semblerait aussi qu'on ne soit pas les seuls à en abuser.

Toute langue naturelle est essentiellement un lexique coulé dans le moule d'une syntaxe. La syntaxe, incluant la phonologie et excluant le lexique, est conçu comme un système "computationnel" d'interfaces à plusieurs niveaux de représentation (fig. 2):

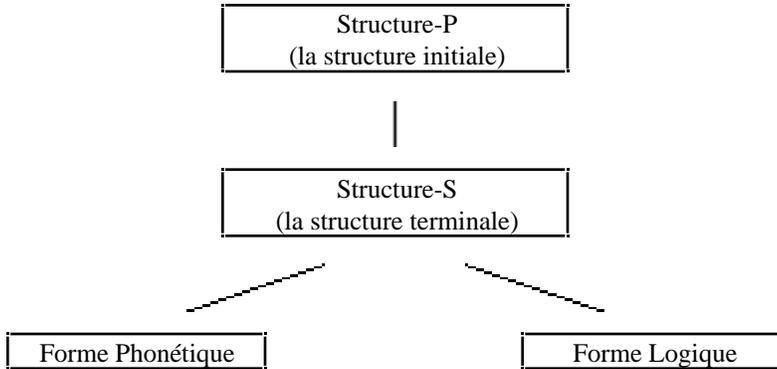


Figure 2: Les niveaux de représentation de la syntaxe

La Structure-P est directement associée au lexique, c'est le lieu d'insertion des éléments que fournit le lexique. Elle est un niveau de représentation "pure" de la structure "thématique" qui satisfait les conditions de la théorie X-barre selon laquelle:²⁵

- (32)a toute catégorie syntaxique X^n est la projection maximale d'une tête fonctionnelle X^0 (ou X);
 (32)b X^n domine immédiatement la tête X^{n-1} (et ainsi de suite jusqu'à X^0) (fig. 3).

X^{n*} signifie la réalisation zéro ou répétée d'une projection maximale.²⁶ Spécifieur et complément (ou sujet et complément d'objet) ne sont pas des notions catégorielles mais fonctionnelles dans le sens qu'il n'y a pas de catégories portant de telles étiquettes.

²⁵Je préfère l'utilisation généralisée de la notation "double prime" (X'' , N'' , I'' , C'') qui me dispense d'avoir à choisir entre XP (X phrase) et SX (syntagme X) (cf. Chomsky 1993).

²⁶En fait, les options pour une réalisation répétée de X^{n*} sont sévèrement limitées (Chomsky 1986:2-3, 91).

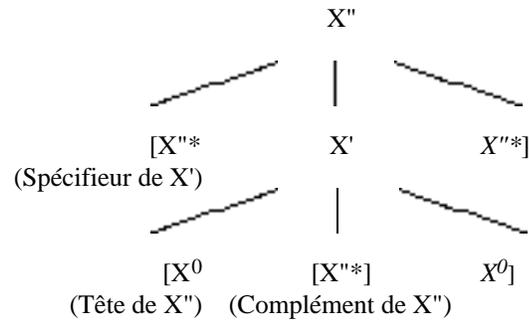


Figure 3: Projection d'une tête X^0

La binarité des embranchements est un principe invariant. Par contre, *la directionnalité des embranchements est un paramètre qui peut varier d'une langue à l'autre*. Les choix retenus dans les "idéalisations expositives" sont ceux des langues qui nous préoccupent ici (anglais, français), *mais il s'agit là d'une convention tout à fait arbitraire*. La tête X^0 et le spécifieur X''^* représentent des positions syntaxiques virtuelles syntaxiquement et phonologiquement zéro dans:

(33)a $[X'' m' [X' té [X bay Jan liv li X] \emptyset_{X'}] \emptyset_{X''}$ (créole haïtien)

(33)b $[X'' j' [X' ai [X donné à Jean son livre X] \emptyset_{X'}] \emptyset_{X''}$ (FS)

et généralement dans les langues qui privilégient l'ordre SXC. Or, d'autres ordres syntaxiques sont concevables et effectivement existent, dans des langues de l'Afrique de l'Ouest notamment, où ces positions sont phonologiquement remplies au détriment de celles que l'ordre SXC favorise.

Au niveau de la Structure-S, aucune autre insertion de matériel lexical ou syntaxique (ou formulation de contraintes) n'est possible. Par contre, la structure en voie de réalisation est encore accessible à des computations d'ordre phonétique ou logique qui assurent au signifiant et au signifié leur bonne formation (Chomsky 1993).

Les conditions générales de la théorie X-barre énoncées pour la syntaxe valent aussi au niveau du lexique, *mutatis mutandis*. Au lieu de (32a), nous avons (34):

- (34) Toute catégorie lexicale X'' est la projection maximale d'une tête lexicale X^0 (ou X).

La tête X^0 d'une projection maximale X'' détermine ainsi le statut grammatical de l'ensemble de la structure: elle peut être lexicale ou fonctionnelle. *Seulement des structures déterminées lexicale-ment peuvent faire partie du lexique*. Les éléments que le lexique fournit pour insertion à la syntaxe sont des "atomes syntaxiques" à l'intérieur desquelles les règles de la syntaxe ne peuvent s'appliquer (DiSciullo & Williams 1987). C'est dire que la morphologie du lexique doit avoir accès aux différents niveaux d'indexation sublexicale du mot mais au moment de l'insertion du mot dans le système computationnel, seule la dernière indexation doit être visible pour l'oeil de la syntaxe.

"Flexion" est le terme que P&P réserve aux phénomènes relevant de catégories fonctionnelles telles que:

- (35) Agrs: Agr(eement)s(ujet), exprimant l'accord avec le sujet,
 Agro: Agr(eement)o(bjet), exprimant l'accord avec l'objet,
 Nég: Nég(ation),
 T: T(emps),
 Asp: Asp(ect),
 D: D(éterminant),
 C: C(omplémenteur),
 etc.

disponibles virtuellement dans toutes les langues. Elle peut être verbale, nominale ou imbricative (l'interaction entre flexions verbales et nominales, sous C"). L'accord du verbe, Agrs et Agro, se fait toujours par le biais d'un redoublement d'attributs fonctionnels du sujet ou de l'objet (personne, nombre, genre, deixis), tel que nous l'avons illustré comme phénomène en (6a), (6b), (7) et (8). Les catégories fonctionnelles peuvent être syntaxiquement exprimées ou être syntaxiquement nulles et, quand elles sont exprimées syntaxiquement, elles peuvent être phonologiquement exprimées ou phonologiquement nulles. Dans les langues du type SXC, le contenu flexionnel d'une catégorie fonctionnelle comme Agrs peut exiger la montée (le mouvement) du verbe. En fait, que le mouvement du verbe soit exigé ou bloqué, une même structure syntaxique sous-jacente peut être proposée pour les langues du type SXC. Cette structure,

présentée ici sous la forme d'une suite ordonnée de noeuds flexionnels, est illustrée en (36):

(36) [C" [Agrs" [Nég" [T" [Asp" [Agro" [V"]]]]]]]

La même articulation flexionnelle s'applique dans les langues qui font appel à l'ordre XCS, SCX ou CX S.

Ceci étant acquis, on peut concevoir un mécanisme de mouvement de V^0 en termes simples mais précis. Quand les noeuds flexionnels sont syntaxiquement zéro, pour ainsi dire inoccupés par des particules fonctionnelles, le V^0 monte de tête à tête dans la structure flexionnelle. Par contre, quand la place est occupée par une particule quelconque, qu'elle soit phonologiquement exprimée ou zéro, la montée est bloquée. C'est dire que seulement les têtes X^0 d'un X'' en position de complément ou des X'' au complet en position de complément dans la fig. 3 peuvent monter et que seulement la tête X^0 d'un X'' placé plus haut peut être le site d'atterrissage de quelque chose qui lui arrive par la porte de la position de complément. Et comme la montée est conçue comme une cascade tête à tête, les contenus en position de spécifieur peuvent voyager dans les bagages d'un X'' mais ne constituent pas des barrières de confinement à la traversée vers le haut.

Ce système de confinement à la traversée connaît une échappatoire importante, la "montée à dos de mulet". On peut concevoir que les contenus *natifs* des têtes syntaxiques flexionnelles sont normalement marqués $[-X^0-]$ ce qui voudrait dire qu'ils ne sont pas enclins à partager le site qu'ils occupent avec de nouveaux arrivants. D'autres, par contre, sont accessibles par adjonction et peuvent colporter l'adjectif si l'occasion se présente: c'est la qualité de mulet $[X^0+]/[+X^0]$, inhérente aux affixes. Un choix paramétrique existe à ce niveau notamment pour les proclitiques dans les ordonnances SXC et les enclitiques dans les ordonnances CXS. Roberge (1990:157s.) démontre que les clitiques du québécois (et du magoua) illustrés en (6a), (6b), (7) et (8) sont en fait des mulets ce qui valide de façon décisive l'intuition de Meillet.

L'organisation du lexique, nous l'avons vu, suit celle de la syntaxe. Cela confirme incidemment l'intuition voulant que la morphologie lexicale d'aujourd'hui soit la syntaxe d'hier avec le résultat imprévu que l'ordre du lexique ne suit pas nécessairement celui de la syntaxe. C'est notamment le cas en anglais et en éwé

où la tête lexicale est à droite du complément selon l'ordre CX, contrairement au français, toutes variétés confondues, où la tête lexicale se place à gauche de son complément selon l'ordre XC (Brousseau 1989, Chaudenson 1990). C'est dire que l'innovation morphologique naturelle conçue comme l'évolution des valeurs rattachées à des paramètres de changement origine dans la syntaxe pour affecter le lexique au terme d'une longue sédimentation. Le contraire arrive au niveau de l'emprunt en général et de l'emprunt massif (la relexification) en particulier. Vallduví a montré que les alternances lexicales (LEX-S) sont la forme non marquée des mélanges grammaticaux synchroniques cognitivement distincts des alternances syntaxiques (COD-S). Il constate en conclusion (1988:374-75):

- (37)a Language-mixing of closed class items (including tensed verbs, i.e. tense) is the result of COD-S (caused by interference or otherwise), but it cannot be the result of LEX-S.
- (37)b Language-mixing of other X^0 constituents might be either COD-S or LEX-S, but the unmarked option is LEX-S (in fact, it must be LEX-S in cases of V^0 which are part of a periphrastic construction or carry tense in the host language morphology).

Ainsi, *bay Jan liv* de l'exemple (33a) pourrait concevablement être le produit historique d'une alternance LEX-S de formes phonétiques de l'éwé au profit de formes phonétiques du français et $N^{\text{Nominatif}} \text{té} V^0 N^{\text{Datif}} N^{\text{Accusatif}} \text{li}$ le produit d'une alternance COD-S dans la même direction. Il est même concevable que les alternances LEX-S puissent être systématiques au point où le lexique du créole haïtien dans son ensemble serait le produit d'une *relexification* en profondeur avec des formes phonétiques issues du français en substitution à des formes phonétiques de l'éwé. Ce qui n'est pas concevable, c'est que les alternances COD-S aient pu être systématiques au point où *toutes* les particules fonctionnelles de l'éwé auraient été victimes d'une relexification francisante *sans que l'hypothèse d'une relexification du créole haïtien à partir de l'éwé devienne infalsifiable*, donc invérifiable dans le cadre théorique P&P (cf. Muysken & Smith 1990, Wittmann 1992, Wittmann & Fournier 1994).

La syntaxe étant aveugle aux emprunts du lexique, les formes phonétiques du lexique d'une langue donnée ne fournissent

pas souvent de données fiables pour une comparaison phylogénétique significative, surtout quand l'autre langue s'avère être un dialecte proche géographiquement en contact par surcroît. C'est pourtant ce que tentent de nous démontrer les études de Chauveau & Lavoie (1993) et Charpentier (1994).

Dans la première, les alternances LEX-S possibles de 39 termes agricoles du français québécois de l'Est, filtrés "typisés" avec un biais percheron évident, sont comparés à travers cinq *Atlas linguistiques et ethnographiques* de régions de la France incluant le Perche dans le but non moins évident de démontrer une "forte affinité" entre les parlers de l'Est du Québec et ceux du Perche. Des 39 termes québécois, 16 termes étymologiquement identiques sont attestés dans "au moins un point" de la dizaine de points percherons de l'un des *Atlas* épluchés. Si on "récupère" dans d'autres sources ce qui "échappe" aux *Atlas*, on porte à 28 le total des identités étymologiques qu'on peut "qualifier de totalement ou partiellement percherons à l'époque contemporaine". Quant aux 11 types lexicaux qui ne sont pas représentés, "quelques-uns d'entre eux peuvent avoir été usités dans les parlers percherons il y a trois siècles." Cette façon de comparer et de compter soulève, pour le moins qu'on puisse dire, de nombreuses interrogations. On obtient notamment des scores identiques ou supérieurs dans des zones autres que le Perche quand on enrichit leurs vocabulaires de façon similaire avec du matériel que les *Atlas* ignorent. Comme on pouvait s'y attendre, les types lexicaux choisis sont très inégalement représentés au Québec, entre un minimum de 2 à un maximum de 24. Les extrapolations qu'on se permet de faire sur les types "usités dans les parlers ... il y a trois siècles" n'excluent pas la possibilité que les termes retenus soient potentiellement communs à tous les dialectes de la langue d'oïl. En dernier lieu, on peut s'interroger sur la pertinence du vocabulaire agricole dans un contexte démographique historique tel celui décrit pour les origines de la colonie par Charbonneau & Guillemette (1994:175-76):

- (38) La majorité des colons sont donc des citadins et plusieurs parmi eux qui se disent de la campagne sont en outre passés par la ville. [...] les pionniers appartiennent bien davantage au monde des artisans et des journaliers qu'à celui des laboureurs. [...] À qui attend des paysans, défricheurs, bûcherons, agriculteurs, se présentent de préférence des citadins qui connaissent souvent

mieux la taille des habits ou le maniement des armes que la faucille ou la hache.

Charpentier (1994) établit à 283 le nombre d'acadianismes "purs" d'origine haute-poitevine parmi les 1941 entrées lexicales de Massignon (1962) sans se préoccuper du fait que ces "poitevinismes" pourraient être aussi bien d'origine angevine. La possibilité qu'une autre variété du français dialectal puisse présenter un meilleur score n'est même pas envisagée. La représentation très inégale des 283 poitevinismes à travers l'Acadie, entre 11,6% et 67,6%, n'est interprétée qu'en fonction de la proximité du Québec. Le caractère manifestement angevin de la syntaxe du loudunais est relégué à une "grande mixité" historique qui n'empêche pas son vocabulaire de contribuer fortement à la constitution d'un substrat poitevin dans l'acadien. Dans un contexte d'idées préconçues aussi flagrant, le fait que ce substrat poitevin dans l'acadien ne retient aucune des caractéristiques morphosyntaxiques du poitevin passe inaperçu. Curieusement, l'étude de Charbonneau & Guillemette (1994, parue dans le même volume) semble classer cette partie du "Haut-Poitou" que Charpentier se permet d'appeler le "berceau de l'Acadie" comme *saumuroise* cumulée ultimement avec l'apport de l'*Anjou* à la composition de la population du Québec.

Il est maintenant temps de se préoccuper de l'application des considérations accumulées à la comparaison diagnostique envisagée.

5. La validation des présomptions

Dans le cadre P&P, les langues ne diffèrent les unes des autres que dans la manière que des paramètres identifiables à travers toutes les langues sont arbitrairement-conventionnellement sélectionnés et fixés en fonction de principes eux-mêmes invariables. Pour répondre aux questions soulevées, il suffirait donc de savoir en quoi les paramètres du français colonial, du français dialectal, du français standard, de l'algonquien, du karpoun, du malgache et de l'éwé-fon sont réglés différemment ou pareillement les uns par rapport aux autres. Nous disposons ainsi d'un mécanisme qui nous permet de valider ou d'écarter les nombreux détails amassés en vertu de critères indépendants et non discriminatoires par rapport aux hypothèses envisagées: le cadre

P&P n'a manifestement pas été conçu pour démontrer que le créole est du français ou que le créole est du fon.

Les phénomènes illustrés en (6a), (6b), (7) et (8) ont particulièrement retenu l'attention de jeunes chercheurs talentueux et imaginatifs. Ainsi, Hilda Koopman (1984) documente les critères qui permettent de caractériser les clitiques personnels phonologiques comme faisant partie du lexique et les clitiques personnels syntaxiques comme faisant partie de la flexion. Yves Roberge (1990) démontre la nature flexionnelle des clitiques du français populaire qui doivent paraître dans la structure de (36) sous Agra⁰ et Agro⁰ respectivement. De façon tout à fait indépendante d'eux, Claire Lefebvre (1992) en vient à la conclusion que les déterminants postnominiaux "phrastiques" du créole haïtien et de l'éwé-fon sont les têtes flexionnelles de projections sous Agra⁰ et Agro⁰. Si on s'en tient à Agra⁰ déictique, cela veut donc dire que, mettons, le *(la) i/à* du magoua, le *la/(n)an/a* de l'haïtien et le *ó* de l'éwé-fon occupent la même place dans la structure flexionnelle de (36). Si on admet cette hypothèse, en quoi les trois situations diffèrent-elles au niveau d'idiosyncrasies visibles dans les paramétrisations?

Une façon de voir en français ce qui bouge dans la structure flexionnelle et ce qui ne bouge pas et d'observer par la même occasion si Agra⁰ se remplit et si oui comment, c'est de faire alterner les positions fonctionnelles de (9a) dans le contexte de la négation *ne pas* et des préverbes (*pas*) *encore, déjà, souvent, toujours, jamais*, etc. comme en (39), et (40):

(39)a [Pierre [n'a [pas [mangé]]]]

(39)b [Pierre [ne mange_i [pas [t_i]]]]

(40)a [Marie [n'a [pas [encore [compris [le sens de la vie]]]]]]

(40)b [Marie [ne comprend_i [pas [encore [t_i [le sens de la vie]]]]]]

On remarque que *pas* et *encore* n'empêchent pas la traversée du verbe vers une position plus proche du sujet et que, de ce fait, ils ne peuvent pas eux-mêmes occuper une position de tête syntaxique dans la structure flexionnelle. Autrement dit, de *ne* et *pas*, *pas* ne peut pas être la tête de Nég⁰ et si *ne* est la tête, *ne* a traversé *pas* avec le verbe dans tous les exemples de (39) et (40). Il faut conclure également que *ne* se comporte à la manière d'un mulet: le verbe a pu s'y adjoindre dans chaque cas et a pu

continuer sa montée à dos de *ne*, pour atteindre ainsi la position immédiatement adjacente au sujet qui ne peut être que la tête de Agrs". Si maintenant on essaie d'interpréter les faits constatés en termes d'une structure flexionnelle complète pour (39b), le résultat ne peut être que comme en (41):

(41) [Agrs" Pierre [Agrs' ne+t_j mange_i [Nég" pas [Nég' t_j [v" t_i]]]]]

Des sept noeuds de la structure en (36), seulement Agr", Nég" et V" sont exprimés syntaxiquement en (41). V⁰ a quitté sa position *native* en laissant derrière une trace *t* qui lui est coïndexée par l'indice [_j], il a ensuite occupé la position de tête de Nég" où il a pu s'adjoindre à Nég⁰⁺. La tête de Agrs" étant encore inoccupée, Nég⁰⁺, phonologiquement exprimée par *ne*, à son tour a pu quitter sa position native, en laissant derrière une trace coïndexée [_j] et en emportant V⁰ avec elle. (40b) diffère de (39b) de la manière suivante: Asp" est syntaxiquement exprimé comme en

(42) [Asp" Prv [Asp' ASP⁰⁺]]

où Prv occupe la position de spécifieur et Asp⁰ n'est pas exprimé autrement que par une tête fonctionnelle phonologiquement zéro, syntaxiquement muet. La position de tête de Asp" est donc ouverte à la traversée par V⁰ vers une position plus proche du sujet ou doit accueillir V⁰ en terminus si la tête la plus proche sur la route vers le sujet est déjà occupée par autre chose. Dans le cas présent, V⁰ a pu continuer son voyage jusque dans la position de tête de Agr" comme c'était le cas en (39b).

On est maintenant à même d'apprécier en profondeur les faits et intuitions présentés pour les variétés du français qui nous préoccupent en (9). Les moyens pour V⁰ d'atteindre la position de tête de Agr" doivent être sévèrement restreints, notamment en raison des contraintes qu'imposent (9d) et (9e). En fait, en magoua et en haïtien, le verbe ne peut pas aller plus loin que la tête de Agr" dès que la tête de Asp" est occupée par *àpre/ap* ou *pou*. Si on s'attache à une démonstration minimale des faits par le test des alternances en (43) à (49):

(43)a [s'fanm [la è [te [àpre [manj'é]]]]]

(43)b [fanm [nan [t' [ap [manj'é]]]]]

- (44)a [s'fanm [la à [LA [souvan [manj'é_i [t_i [du'pen àk d'l'o]]]]]]]]
 (44)b [fanm [nan [LA [souvan [manj'é_i [t_i [pen ak dlo]]]]]]]]
 (45)a [é'plu'pov [(sà) manj_i [souvan [t_i [du'pen àk d'l'o]]]]]]
 (45)b [mizerab [manj'é_i [souvan [t_i [pen ak dlo]]]]]]
 (46)a *[s'fanm [la è [te [pa [àpre [manj'é]]]]]]]]
 (46)b *[fanm [nan [té [p' [ap [manj'é]]]]]]]]
 (47)a [s'fanm [la à LA_i [pa [t_i té [àpre [manj'é]]]]]]]]
 (47)b [fanm [nan [pa [LA t' [ap [manj'é]]]]]]]]
 (48)a [s'fanm [la à manj_i [souvan [t_i [du'pen àk d'l'o]]]]]]
 (48)b [fanm [nan [souvan [manj'é [pen ak dlo]]]]]]
 (49)a [é'plu'pov [(sà) manj_i [pa [Ø [souvan [t_i [du'gato]]]]]]]]
 (49)b [mizerab [Ø [pa [manj'é_i [souvan [t_i [bonbon]]]]]]]]

on peut se permettre de tirer minimalement les conclusions en (50):

- (50)a La particule *àpre/ap* dans la position de tête de Asp" bloque effectivement la montée du verbe dans (43) (Agro" non exprimé).
 (50)b En (44), *LA* dans la position de tête de T" bloque l'avance du verbe dans la position de tête de ASP".
 (50)c Le verbe a réussi à monter jusque dans la position de tête de Agrs" en (45).
 (50)d La configuration *te pa/té pa* issue de <était pas> de (46) étant agrammaticale, l'échappatoire syntaxique sera *pa LA té* issu de <pas été> en (47) et une première différence tangible émerge entre les deux. Par contre, l'alternance phonologique *te* [ta ~ tɛ] / *té* [tɪ ~ tɛ] pour l'opposition issue de <était>/<été> ne subsiste que dans le PQ et les variétés septentrionales et latérales de l'aire PL.²⁷
 (50)e En (48) et (49), une deuxième différence émerge: la particule *nan* issue de <là> en (48b) n'a aucune des capacités de mulet de la particule (*la*) *i/à* issue de <(là) il(s)/al> et le *pa* de (49b) a

²⁷Bauche (1920) illustre déjà la neutralisation de l'opposition *son'te* <sontaient> / *on'té* <ont été> en *son té* <sont été> quand l'alternance phonologique *e/é* disparaît. Ainsi, à [tɛ] du parisien basilectal d'aujourd'hui correspond en magoua (et évidemment dans d'autres variétés du québécois) [ʃtɪ] *j'té* <j'ai été> ou [ʃta] *chu te* <j'étais>.

empêché la traversée du verbe pour des raisons qui demeurent encore inexplicées.

- (50)f En (43), par contre, la particule *nan* de l'haïtien issue de <là> et la particule *è* du magoua de la série 16a/17a/18a partagent la même caractéristique [X-] marquée négativement.

Des analyses poussées au-delà de ces conclusions nous permettent de spéculer notamment sur les conséquences de l'effacement du *ne* étymologique dans les variétés du français qui nous préoccupent et la place de l'Accusatif lexical dans la perspective minimaliste de Chomsky (1993).

Nous avons déjà pu voir en (41) que le *ne* du FS se présente toujours dans une position disloquée à gauche comme en (51a);

- (51a) [Agrs' ne+_i [Nég" pas [Nég' t_i [...]]]]

Rien dans les exemples (47) et (49) du magoua et de l'haïtien ne nous permet de supposer que le *pa* y occupe une position différente de (51a) par le simple effet de l'effacement du *ne* étymologique. La tête d'un Nég" ainsi exprimé (avec un *pa* en position de spécifieur) ne pouvant être *syntactiquement* zéro, la seule option qui s'offre est de conclure qu'elle l'est *phonologiquement* comme en (51b):

- (51b) [Nég" pas [Nég' Nég⁰ [...]]]

Le comportement différent du magoua et de l'haïtien en (47) et (49) s'explique maintenant par le simple fait que le négateur du magoua est marqué *Nég⁰⁺* (comme *ne+* en FS) alors que celui de l'haïtien se présente comme *Nég⁰⁻* ce qui exclut toute traversée de *pa* à dos de *Nég⁰* et donne à *pa Nég⁰⁻* / *Nég⁰⁻ pa* son aspect de quasi tête figée. On comprend maintenant aussi que la particule *nan* de (47b) a empêché *Nég⁰⁻* de se disloquer et que ce piétinement sur place du négateur dans la position *pa Nég⁰⁻* interdit toute dislocation du contenu natif de T⁰, *LA* en l'occurrence, alors que la dislocation de *LA* en (47a) semble être la conséquence directe des propriétés de *Nég⁰⁺*. En (52) du FS,

- (52) [Agrs" Cette femme [Agrs' n'_i ét_k -ai_j -t [Nég" pas [Nég' t_i [T" t_j [V" t_k en train de manger]]]]]]]

le verbe *être* monte à dos de *ne* pour atterrir dans la position de $Agrs^0$ entre le clitique disloqué *ne* et le suffixe composite *-ait*. Le *té* issu de <été> en (47) est généré directement en position de tête T^0 de T'' ce qui explique pourquoi il intervient après *pa* mais devant *Prv* comme en (53):

- (53)a $[Agrs'' s'fanm [Agrs' la \text{ à } Nég^{0+}_i LA_j [Nég'' pa [Nég' t_i [T'' t_j té [Asp''$
 toujours $[Asp' \grave{\text{a}}pre [v'' manj'é]]]]]]]]]$
- (53)b $[Agrs'' fanm [Agrs' nan [Nég'' pa [Nég' Nég^{0-} [T'' LA té [Asp'' toujou$
 $[Asp' ap [v'' manj'é]]]]]]]]]$
 "Cette femme n'était pas toujours en train de manger"

alors que *été* en FS monte derrière *avoir* à la manière de tous les autres participes passés du FS. En résumé, la flexion verbale des variétés du français colonial comparée ici se présente comme en (54):

- (54)a Les contenus natifs de T^0 et Asp^0 sont: *LE, te, LA'té, va* (~ *v'et*) sous T'' et *àpre, pou* (~ *pou'et*), +S sous Asp'' pour le magoua; *LE, té, LA'té, va* sous T'' et *ap, pou* sous Asp'' pour l'haïtien.
- (54)b L'agrammaticalité de **te pa* pour le magoua et de **T⁰ pa* pour l'haïtien nous enseigne que le magoua d'aujourd'hui, contrairement à l'haïtien d'aujourd'hui, permet encore la montée conditionnelle de certains contenus de T^0 .
- (54)c Il faut prévoir pour LA de (44) une insertion différente de *LA'té* en (47).
- (54)d Il convient de chercher dans (28) l'origine syntaxique de la sérialisation de T^0 dans $Agrs^0_i te Agrs^0_i va$ du magoua et $Agrs^0_i té Agrs^0_i va$ de l'haïtien.

(54c), (54d) et +S de (54a) n'étant pas documentés ici en détail.²⁸

Quant au placement de l'Accusatif lexical, Chomsky (1993) prévoit pour l'anglais (et le FS) que la règle qui place le Nominatif lexical en position de spécifieur de $Agrs''$ placera également l'Accusatif lexical en position de spécifieur de $Agro''$, simplifiant ainsi la question de l'assignation du Cas dans ces

²⁸Voir Wittmann (1995a). Je me contente d'indiquer ici l'utilisation généralisée de *LA'té* en magoua qui apparaît partout où dans les autres variétés du français de la région de Trois-Rivières on doit s'attendre à *LA've(u)* ou *LA'(ve)u*, *LA'té* étant fortement péjorisé.

langues. Ce que nous avons vu jusqu'à maintenant du magoua et de l'haïtien nous a montré que les situations où l'Accusatif lexical peut atteindre une position sous Agro" sont plutôt limitées. En fait, les conditions pour un placement sous Agro" ne peuvent être remplies que quand le contenu natif de Asp⁰ est syntaxiquement ou phonologiquement nul comme en (55):

- (55)a ... [Agrs' I+j enm_i [Agro" st'gato la_j [v" t_i t_j]]]
 (55)b ... [Agrs' Agro⁰+_j renmen_i [Agro" bonbon sa'a_j [v" t_i t_j]]]
 "(les enfants [-déf]) aiment ce gâteau"

Dès que Asp⁰ est réalisé comme en (56):

- (56)a ... [Asp' àpre [Agro" I+j manj'é_i [v" t_i l'gato la/D⁰_j]]]
 (56)b ... [Asp' ap [Agro" Agro⁰+_j manj'é_i [v" t_i bonbon an_j]]]
 "(des enfants [-déf] sont) en train de manger le gâteau [+déf]"

le déplacement du complément d'objet est rendu impossible par le déplacement prioritaire du verbe sous Agro". Dans les deux cas, le spécifieur de Agro" ne semble pas être exprimé et l'assignation du cas accusatif se fait par la seule coïndexation [_j] du D" complément avec le contenu natif de Agro⁰, qu'il soit disloqué de sa position native ou non.

Qu'en est-il maintenant de la convergence du créole haïtien et de l'éwé-fon? Il est tentant de tirer des conclusions phylogénétiques de convergences apparentes d'alternances comme en (57) et (58):

- (57)a nèg la (pa) LA ba(y) Jan liv la
 homme D (Nég) LA donné Jan livre D
 (57)b nèg la (pa) LA ba(y) liv la ba Jan
 homme D (Nég) LA donné livre D donné Jan
 "l'homme (n') a (pas) donné le livre à Jean"
 (58)a súnù_i ó_i só àsón ná àsíba ă (*ó_i)
 homme D a-pri du-crabe a-donné Asiba Nég (*D)
 (58)b súnù_i ó_i ná_j àsó [t_j] àsíba ă (*ó_i)
 homme D a-donné du crabe [t] Asiba Nég (*D)
 "l'homme (en question) n'a pas donné de crabe à Asiba"

La réalité structurelle se présente tout autrement.

Plusieurs faits militent en faveur de la conclusion que le *ba* en position de préposition n'a pas le statut de verbe que *ná* semble avoir en éwé-fon. Pour commencer, *ba* alterne dans cette position avec *pou* comme en:

(59)a nèg la (pa) LA ba(y) liv la pou Jan

(59)b nèg la (pa) LA ba(y) liv la ba Jan

(59a) recevant une lecture possessive, (59b) une lecture locative-directionnelle. On se retrouve ainsi avec un choix inversé par rapport à la sélection attendue si *ba* Prép⁰ devait être dérivée de *ba* V⁰. En éwé-fon, pour obtenir le même effet (cf. Tossa 1993), il faut alterner le premier verbe comme en (60):

(60)a súnùì òì só àsón ná àsíbá ǎ (*òì) [+possessif]

(60)b súnùì òì zé àsón ná àsíbá ǎ (*òì) [+loc.-dir.]

De plus, le redoublement de "donner" que permet le (59b) du créole n'est pas admis dans le (61) de l'éwé-fon:

(61) *súnùì òì ná àsón ná àsíbá ǎ (*òì)

Finally, the alternance *pou/ba* "à" s'explique sans embûches comme une conflation de formes et de fonctions avec l'alternance *pou/ba* du substrat karipoun où *pou* "à" a une lecture locative-stative et *ba* "à" (de *ba* "aller, but, fin, Fut/C⁰") a la même lecture locative-directionnelle qu'en créole (Wittmann 1992, 1995a, Fournier 1994).²⁹ Même si le calque ne semble pas parfait pour *pou*, il l'est pour *ba* et l'alternance de lecture se répercute de façon stable à travers toutes les variétés KK jusque chez les derniers Karipouns dans les savanes de l'Ouassa qui parlent créole sans ne jamais avoir été en contact avec des esclaves africains parlant une variété de français.³⁰

²⁹Le *ba* du créole hérite aussi, par conflation inverse, des fonctions que le *ba* du karipoun semble partager avec le *pou* du français.

³⁰Les Karipouns de l'Ouassa ont choisi pour eux même l'ethnonyme Galibi tandis que le Gouvernement brésilien utilise l'ethnonyme Karipoun pour justifier sa présence dans cette région par l'existence historique d'une tribu tupi de ce nom qui dans les faits n'a jamais existé (Wittmann 1995a).

Quant aux faits de l'éwé-fon, tout milite en faveur pour pouvoir dire qu'une phrase comme celle de (58b) doit recevoir une interprétation structurelle comme celle de la figure 4 (NomL pour Nominatif lexical, AccL pour Accusatif lexical, DatL pour Datif lexical):

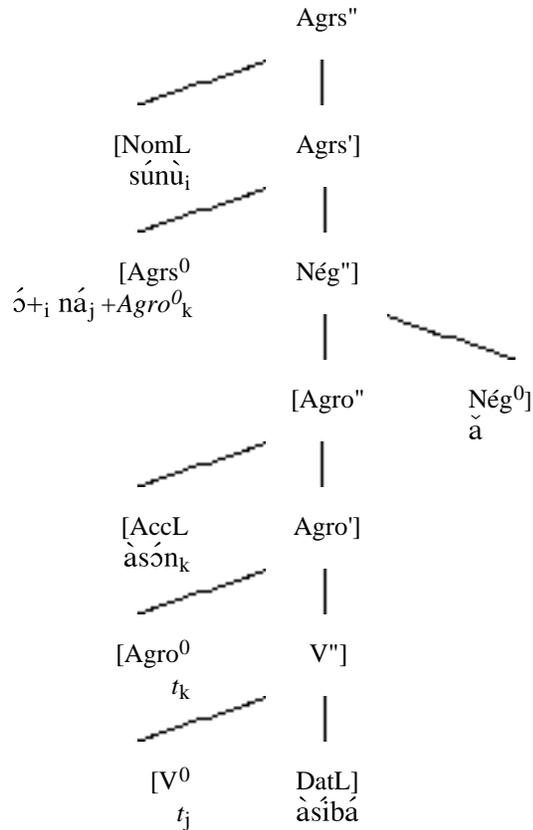


Figure 4: Les paramètres de la structure flexionnelle de l'éwé-fon

Le verbe doit traverser AccL en position de spécifieur sous $Agro''$ (soit dans la position attendue par Chomsky 1993 pour l'anglais et le FS) pour atteindre la position de tête de $Agrs''$; et le clitique déictique dans cette position a les mêmes qualités de mulet que son congénère du magoua. Le verbe dans cette position, avec T''/Asp'' non exprimé, reçoit l'interprétation

inhérente d'un accompli contrairement à la situation du français, populaire ou créole. Nég⁰ connaît une ordonnance CXS qui est tout à fait étrangère à l'ensemble des langues romanes, les variétés créoles incluses. Quand T"/Asp" est exprimé comme en (62);

- (62)a k̀̀kó ná wá làn ò̀-gbé
Kojo Fut vient viande mang-er
(62)b k̀̀kó ò̀; wá làn [t_i]
Kojo Fut mange viande

qui se rend en créole par:

- (63)a Jan va vin manjé vyann
"Jean viendra manger de la viande"
(63)b Jan va manjé vyann
"Jean mangera de la viande"

on constate que le verbe de l'éwé-fon bloqué en position de base derrière AccL connaît une forme suffixée qui n'est pas sans rappeler le suffixe *-er* de l'infinitif étymologique du français. Finalement, Fut dans cette position alterne avec des éléments comme kó "déjà" et lé "encore, toujours" ce qui n'est pas la paramétrisation du type (42) qu'on trouve dans les mêmes circonstances en français, qu'il soit populaire ou créole. En fait, les analogues fonctionnels des préverbes de l'éwé-fon semblent occuper une position syntaxique sous T" qui est plus typique des pidgins que de toute autre classe de langues naturelles (Labov 1971, Bickerton 1981, den Besten 1987, Arends, Muysken & Smith 1995). Cette constatation n'est pas incompatible avec le fait historique que les premières populations de langue éwé-fon se sont formées au 17^e siècle par la fusion d'un groupe d'Àgàsú éwéphones avec les Gédèví, une peuplade autochtone non éwéphone (Lafage 1976:8, 34).

Cette brève comparaison illustre très bien le dilemme dans lequel se placerait quiconque voudrait dériver la syntaxe du créole de l'éwé-fon sans ou falsifier les données linguistiques, ou le cadre P&P ou les deux à la fois.³¹ Un début de preuve ne se

³¹Voir les éclairages récents des différents aspects soulevés par cette perspective dans Chaudenson (1990), Déjean (1993), Wittmann & Fournier (1994) pour ne nommer que ceux-là.

matérialise pas même si on suppose que la conservation phylogénétique de paramètres flexionnels invisibles en Forme Phonétique puisse se concevoir ce qui n'est aucunement établi. Par contre, un programme de comptages et de validations poussé des phénomènes syntaxiques microvariationnels du français colonial peut faire apparaître l'espace dialectal originel, pour reprendre les termes du programme de Hudlett (1989) pour le Pays de Bitche, "en dépit des turbulences superficielles, comme un tout organisé, c'est-à-dire un champ relationnel sillonné de réseaux microvariationnels, véritables vecteurs du continuum macro-dialectal."

L'existence de continuités grammaticales aussi évidentes notamment entre le magoua et l'haïtien est fortement incompatible avec des visions d'un choc des patois en Nouvelle-France, d'un choc des langues dans les Antilles ou de la survivance en costume phonétique français d'une langue africaine particulière, à moins que de telles choses ne puissent s'accomplir sans laisser de traces visibles dans la façon que les variables grammaticales d'une langue naturelle sont reparamétrisées dans la vraie vie. Si choc il y a eu, il doit être antérieur à l'arrivée des premiers colons dans le Nouveau Monde. Depuis leur implantation en terre d'Amérique, les paramètres de la grammaire des variétés du français colonial manifestement varient minimalement, si je peux me permettre de reprendre dans le cadre P&P une idée de Chaudenson, en "s'autorégularisant", chaque nouveau changement étant hypothéqué structurellement par un autre qui le précède.

Le français colonial, c'est-tu du créole? Arends, Muysken & Smith (1995), dans un effort collectif de comparaison des langues "créoles" entre eux, arrivent à la conclusion qu'aucune paramétrisation ou reparamétrisation de variables grammaticales ne leur est exclusive. Notre propre comparaison des variétés du français "mutées" par rapport aux variétés non mutées ne révèle rien dans les décalages structurels qui soit attribuable à une "catastrophe", linguistique ou autre. Dans ces conditions, le concept même de la "créolisation" demeure une notion fort insaisissable à moins d'y voir un simple synonyme de "basilectalisation". Et basilectaliser du français en petit-français ne serait pas une affaire de couleur de peau.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, Lucien. 1883. Les idiomes négro-aryens et maléo-aryens: essai d'hybridologie linguistique. Paris: Maisonneuve.
- ALF = Gilliéron, Jules & Édmond ÉDMONT. 1902-1910. Atlas linguistique de la France 1-9. Paris: Champion. Supplément, 1920.
- ARENDS, Jacques, MUYSKEN, Pieter & Norval SMITH, dir. 1995. Pidgins and creoles: An introduction. Amsterdam: Benjamins.
- BAUCHE, Henri. 1920, 1946⁴. Le langage populaire de Paris. Paris: Payot.
- BICKERTON, Derek. 1981. Roots of language. Ann Arbor: Karoma.
- BROUSSEAU, Anne-Marie. 1989. Les noms composés en haïtien: pour une définition intrinsèque de tête morphologique. *Revue québécoise de linguistique, Université du Québec à Montréal* 18:2.11-40.
- BYERS, Bruce. 1988. Defining norms for a non-standardized language: A study of verb and pronoun variation in Cajun French. Thèse de doctorat, Indiana University, Bloomington.
- CERDAN, Cécile. 1993. Quelques traits du parler des agriculteurs du Gatinais de l'Est. Thèse de maîtrise, Carleton University.
- CHARBONNEAU, Hubert & André Guillemette. 1994. Provinces et habitats d'origine des pionniers de la vallée laurentienne. *Langue, espace, société: les variétés du français en Amérique du Nord*, dir. Claude Poirier et al., 157-83. Québec: Presses de l'Université Laval.
- CHARPENTIER, Jean-Michel. 1994. Le substrat poitevin et les variantes régionales acadiennes actuelles. *Langue, espace, société: les variétés du français en Amérique du Nord*, dir. Claude Poirier et al., 41-67. Québec: Presses de l'Université Laval.
- CHAUDENSON, Robert. 1974 (1972). Le lexique du parler créole de la Réunion 1-2. Paris: Champion (Thèse présentée à la Sorbonne).
- CHAUDENSON, Robert. 1990. Recherche, formation et créolistique. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 9:3.287-303.
- CHAUDENSON, Robert. 1994. Français d'Amérique du Nord et créoles français: le français parlé par les immigrants du XVII^e siècle. *Mougeon & Beniak* 1994a:167-80.

- CHAUDENSON, Robert. 1995. Les français d'Amérique ou le français des Amériques: genèse et comparaison. Le français des Amériques, dans ce volume.
- CHAUVEAU, Jean-Pierre & Thomas LAVOIE. 1993. À propos des origines dialectales du lexique québécois. *Revue de linguistique romane* 57.373-420.
- CHOMSKY, Noam. 1986. *Barriers*. Cambridge, MA: MIT Press.
- CHOMSKY, Noam. 1991. Some notes on economy of derivation and representation. *Principles and parameters in comparative grammar*, dir. R. Freidin, 417-54. Cambridge, MA: MIT Press.
- CHOMSKY, Noam. 1993. A minimalist program for linguistic theory. *The view from Building 20: Essays in honor of Sylvain Bromberger*, dir. Kenneth Hale & Samuel J. Keyser, 1-52. Cambridge, MA: MIT Press.
- DEN BESTEN, Hans. 1987. Die niederländischen Pidgins der alten Kapkolonie. *Beiträge zum Essener Kolloquium über Sprachwandel und seine bestimmenden Faktoren* 3.9-40. Bochum: Brockmeyer.
- DÉJEAN, Yves. 1993. Notre créole à nous. *Chemins critiques* 3:1-2.263-83.
- DI SCIULLO, Anne-Marie & Edwin WILLIAMS. 1987. *On the definition of word*. Cambridge, MA: MIT Press.
- DUNETON, Claude. 1973. *Parler croquant*. Paris: Stock.
- FERRON, Jacques. 1971. *Les confitures de coings et autres textes*. Montréal: Éditions Parti pris.
- FOURNIER, Robert. 1987. PU en créole haïtien. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 6:2.107-25.
- FOURNIER, Robert. 1994. L'Ouest français dans le français des Amériques: l'isoglossisme du créole caraïbe. Conférence, Colloque international de la francophonie, Université d'Angers, 26-29 mai.
- GEDDES, James. 1908. *Study of the Acadian-French dialect spoken on the north shore of the Baie-des-Chaleurs*. Halle: Niemeyer.
- Glossaire = Société du Parler français au Canada. 1930. *Glossaire du parler français au Canada*. Québec: Action sociale.
- HAUSMANN, Franz Josef. 1979. Wie alt ist das gesprochene Französisch? Dargestellt speziell am Übergang von J'ALLONS zu ON Y VA. *Romanische Forschungen* 91.431-44.
- HAUSMANN, Franz Josef. 1980. *Louis Meigret: Humaniste et linguiste*. Tübingen: Narr.

- HAZAËL-MASSIEUX, Guy. 1994. La passion de notre S. selon St Jean [avec notes de la Rédaction]. *Études créoles* 17:2.9-27.
- HUDLETT, Albert. 1989. Morphologie verbale dans les parlers du Pays de Bitche (Moselle germanophone): essai de représentation graphique automatique de la dynamique des variations géolinguistiques. Berne: Lang.
- KLINGLER, Tom. 1992. A descriptive study of the Creole speech of Pointe Coupee, Louisiana with focus on the lexicon. Ann Arbor: University Microfilms International.
- KLINGLER, Tom. 1993. Regional and diachronic variation in Louisiana Creole. Paper, Society for Pidgin and Creole Linguistics, Amsterdam.
- KOOPMAN, Hilda. 1983. The syntax of verbs: From verb movement rules in the Kru languages to Universal Grammar. Dordrecht: Foris.
- LABOV, William. 1971 (19). On the adequacy of natural languages: I. The development of tense. (Pidgin and creole tense-mood-aspect systems, dir. J.V. Singler, 1-58. Amsterdam: Benjamins).
- LAFAGE, Suzanne. 1976. Français écrit et parlé en pays éwé. Thèse de doctorat, Université de Nice.
- LEFEBVRE, Claire. 1992. AGR in languages without person and number agreement: The case of the clausal determiner in Haitian and Fon. *Canadian Journal of Linguistics* 37.137-56.
- MARTINET, André. 1969. L'Express va plus loin avec André Martinet: pourquoi parle-t-on français? *L'Express* 924.41-48.
- MASSIGNON, Geneviève. 1962. Les parlers français d'Acadie: Enquête linguistique 1-2. Paris: Klincksieck.
- MEIGRET, Louis. 1550. Le trètté de la grammère françoise. Paris: Wechel. Réimpression de la réédition de 1888. Genève: Slatkine, 1970. Édition critique par Franz Josef Hausmann. Tübingen: Narr, 1980.
- MEILLET, Antoine. 1917. Compte rendu de K. Nyrop (1916): Études syntaxiques sur le pronom indéfini ON. *Bulletin de la Société linguistique de Paris* 20.67-69.
- MEILLET, Antoine. 1921. Linguistique historique et linguistique générale. Paris: Champion.
- MONGIN, R.P. 1679 = CHATILLON, Marcel. 1984. Lettres du Révérend Père Mongin: l'évangélisation des esclaves au XVII^e siècle. *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe* 61-62.37-136.

- MORIN, Yves-Charles. 1981. Les origines de la phonologie et de la morphologie du français de Montréal: le français de Paris. *Communication*, 1^{er} Congrès annuel de l'Association québécoise de linguistique. Résumé dans: *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 1982, 2:1.24.
- MORIN, Yves-Charles. 1994. Les sources historiques de la prononciation du français du Québec. *Mougeon & Beniak* 1994a:199-236.
- MOUGEON, Raymond & Édouard BENIAK. 1994a. Les origines du français québécois. Québec: Presses de l'Université Laval.
- MOUGEON, Raymond & Édouard BENIAK. 1994b. Les origines du français québécois: présentation. *Mougeon & Beniak* 1994a:1-55.
- MUYSKEN, Pieter. 1981. Halfway between Quechua and Spanish: The case for relexification. *Historicity and variation in creole studies*, dir. A. Highfield & A. Valdman, 52-78. Ann Arbor: Karoma.
- MUYSKEN, Pieter & Norval SMITH. 1990. Question words in pidgin and creole languages. *Linguistics* 28:4.883-903.
- NISARD, Charles. 1872. Étude sur le langage populaire ou patois de Paris. Paris: Extraits de la *Revue de l'instruction publique en Belgique* 14:6.387-425, 15:1.2-47, 15:2.78-104, 15:3.155-87, 15:4.201-28.
- PAUL, Hermann. 1880. *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Halle: Niemeyer.
- PESETSKY, David. 1995. *Zero syntax: Experiencers and cascades*. Cambridge, MA: MIT Press.
- PICARD, Marc. 1991. La fréquence d'emploi et le changement phonologique irrégulier en québécois. *Revue québécoise de linguistique*, Université du Québec à Montréal 20:1.157-69.
- POIRIER, Claude. 1994. La langue parlée en Nouvelle-France: vers une convergence des explications. *Mougeon & Beniak* 1994a:237-73.
- POLLOCK, Jean-Yves. 1988. Verb movement, Universal Grammar and the structure of IP. *Linguistic Inquiry* 20.365-424.
- POUSSOU, Jean-Pierre. 1970. Les mouvements migratoires en France et à partir de la France de la fin du XV^e siècle au début du XIX^e siècle: approches pour une synthèse. *Annales de démographie historique* 1970.11-78.
- ROBERGE, Yves. 1990. *The syntactic recoverability of null arguments*. Kingston: McGill-Queen's University Press.

- STÄBLER, Cynthia K. 1992. Le cadien en Louisiane: un français populaire? Conseil international d'études francophones, Congrès mondial, Strassburg, 20-27 juin.
- STÄBLER, Cynthia K. 1994. Entwicklung mündlicher romanischer Syntax: Das *français cadien* in Louisiana. Tübingen: Narr (Thèse de doctorat, 1990).
- SULTE, Benjamin. 1931-1934. Trois-Rivières d'autrefois 1-4. Mélanges historiques 18-21. Montréal: Garand (1-3), Ducharme (4).
- SYLVAIN, Suzanne. 1936. Le créole haïtien: morphologie et syntaxe. Wetteren: De Meester.
- TERMOTE, Marc. 1994. L'avenir démolinguistique du Québec et de ses régions. Québec: Les Publications du Québec, Dossiers du Conseil de la langue française 38.
- TOSSA, Comlan Zéphirin. 1993. Auxiliaires et séries verbales dans les langues gbe. *Canadian Journal of Linguistics* 38.331-52.
- VALDMAN, Albert. 1992. On the socio-historical context in the development of Louisiana and Saint-Domingue Creoles. *French Language Studies* 2.75-95.
- VALDMAN, Albert. 1993. La situation actuelle du créole en Louisiane. *Présence francophone* 43.85-110.
- VALLDUVÍ, Enric. 1988. On lexical and grammatical language mixing. *NWAV* 16.368-77. *Texas Linguistics Forum* 30.
- VIGIER, P. 1979. Diffusion d'une langue nationale et résistance des patois, en France, au XIX^e siècle. *Romantisme* 25-26.191-208.
- VOSSLER, Karl. 1913, 1929², (1953). *Frankreichs Kultur im Spiegel seiner Sprachentwicklung: Geschichte der französischen Schriftsprache von den Anfängen bis zur klassischen Neuzeit*. Heidelberg: Winter (Paris: Payot, 1953, pour la version française).
- WEINREICH, Uriel. 1958. On the compatibility of genetic relationship and convergent development. *Word* 14.374-79.
- WITTMANN, Henri. 1972. Les parlers créoles des Mascareignes. Trois-Rivières: Travaux linguistiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières 1.
- WITTMANN, H. 1973a (1972). Le joual, c'est-tu un créole? *La Linguistique* 9:2.83-93 (Communication présentée au XL^e Congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Université d'Ottawa).

- WITTMANN, Henri. 1973b. The lexicostatistical classification of the French-based Creole languages. *Lexicostatistics in genetic linguistics*, dir. I. Dyen, 89-99. La Haye: Mouton.
- WITTMANN, Henri. 1983. Les réactions en chaîne en morphologie diachronique. *Actes du Colloque de la Société internationale de linguistique fonctionnelle* 10.285-92.
- WITTMANN, Henri. 1986. Contraintes sur la relexification: INFL en créole haïtien, en français non standard et en éwé-fon. *Communication*, 6^e Congrès annuel de l'Association québécoise de linguistique (AQL-ACFAS), Université de Montréal.
- WITTMANN, Henri. 1987. Relexification phylogénétique et structure de C" en créole haïtien et en fon. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 6:2.127-35.
- WITTMANN, Henri. 1988. La phylogénèse des variétés du français non standard et origines du français québécois. *Conférences sur les origines du français canadien*, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, Ontario Institute for Studies in Education, Toronto.
- WITTMANN, Henri. 1992. Relexification et créologénèse. *Actes du Congrès international des linguistes* 15:4.335-38. Québec: Presses de l'Université Laval, 1994 (Version préliminaire dans: *Documents de travail du Centre d'argotologie de la Sorbonne* 13-14.63-66, 1992).
- WITTMANN, H. 1995a. Grammaire comparée des variétés du français de Paris diffusées dans les Amériques et l'Océan Indien aux 17^e et 18^e siècles. *Trois-Rivières: Presses Universitaires de Trois-Rivières (Le français des Amériques, vol. 2)*.
- WITTMANN, H. 1995b. Mule-Back Climbing and Phonetic Form in Quebec Magoua French and Haitian Creole French. *Notes de conférence*.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1981. Bom Sadek i bez li: la particule *i* en français. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 1.177-96.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1982. L'agglutination nominale en français colonial. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 2:2.185-209.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1983. Le créole, c'est du français, coudon! *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 3:2.187-202.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1994. Le créole haïtien, langue kwa relexifiée: vérification d'une hypothèse "P&P" ou

- élaboration d'astuces computationnelles? Créolistique et grammaire générative, dir. Louis-Jean Calvet, 115-39. Paris: Sorbonne, Lab. de sociolinguistique (Plurilinguismes 8).
- WITTMANN, Henri, GUILBERT, Charlotte, PÉPIN, René, SAINT-ONGE, Richard & Alain SAINT-YVES. 1975. RAFTAM: un format de représentation morphophonologique du français oral de Trois-Rivières. Travaux linguistiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières 4:4.
- WÜEST, Jakob. 1969. Sprachgrenzen im Poitou. Vox Romanica 28.14-58.
- WÜEST, Jakob. 1985. Le "patois de Paris" et l'histoire du français. Vox Romanica 44.234-58.
- ZADEH, Lotfi A. 1965. Fuzzy sets. Information and Control 8.338-53.
- ZADEH, Lotfi A. 1972. A fuzzy-set-theoretical interpretation of linguistic hedges. Journal of Cybernetics 2.4-34.

RÉSUMÉ

Une comparaison sommaire des différentes variétés du français parlées depuis le 17^e ou le 18^e siècle comme langues maternelles dans 26 points de peuplement outre-mer avec les variétés historiques du français parlées en France permet de constater que les isoglosses syntaxiques je/i "nous", -i passé simple et -on 3PL séparent les "patois" français (moins le picard) à la fois du français populaire de Paris et du français colonial (moins l'acadien). La similitude apparente entre variétés du français colonial et français de Paris se laisse approfondir par la démonstration qu'une comparaison systématique de la syntaxe selon différentes méthodes suppose l'existence d'une grammaire sous-jacente unique et d'un haut degré de similitude entre variétés dites "créoles" et non créoles. Historiquement, les deux ensembles de variétés du français colonial et le français populaire de Paris se différencient du français dialectal et du français standard par le déclassement des flexions postverbales et prénominales et leur renouvellement au moyen de stratégies flexionnelles clitiques préverbaux et postnominales. Ces faits ne peuvent avoir un sens que si on présume que le français urbain de Paris du 17^e siècle était phylogénétiquement une koïné et que cette koïné a servi de modèle linguistique et de lingua franca aux colons français des 17^e et 18^e siècles.

Incidentement, cette étude démontre également: (1) que le parler français de l'Acadie profonde n'est pas une variété de français populaire ou standard mais du français dialectal qui a tous les traits d'un patois français du Centre-Ouest de la France; (2) que le français rural de l'Île-de-France du 17^e siècle n'était pas non plus du français populaire ou du français standard mais bien lui aussi une forme de français dialectal du Centre-Ouest; (3) que la rencontre du français de l'Île-de-France parlé à Paris avec le picard est à l'origine de la koïné dont les variétés ont été diffusées dans les Amériques et l'Océan Indien aux 17^e et 18^e siècles; (4) que les différentes variétés géographiques du français colonial résultent d'un figement de variations sociolectales du français de Paris du 17^e siècle.

Par la même occasion, nous avons mis à l'épreuve une méthode de comparaison non atomiste qui suppose une vision de la syntaxe où les vides flexionnels et les muets morphologiques donnent naissance aux dislocations par mouvement des contenus natifs sous V" (cf. Wittmann 1995b).